

Document:	<u>EB 2009/96/R.8</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>8 a)</u>
Date:	<u>1<sup>er</sup> avril 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Français</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **République d'Haïti**

### **Programme d'options stratégiques pour le pays**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session  
Rome, 29-30 avril 2009

---

Pour: **Examen**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après.

### **Anna Pietikäinen**

Chargée de programme

téléphone: +39-06-5459-2196

courriel: [a.pietikainen@ifad.org](mailto:a.pietikainen@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39-06-5459-2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>iii</b>
<b>Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé de la stratégie pour le pays</b>	<b>v</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Le contexte du pays</b>	<b>1</b>
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	1
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	4
<b>III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays</b>	<b>6</b>
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	6
B. Enseignements tirés	6
<b>IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays</b>	<b>7</b>
A. Avantage comparatif du FIDA	7
B. Objectifs stratégiques	8
C. Perspectives d'innovation	9
D. Stratégie de ciblage	9
E. Articulation au niveau des politiques	9
<b>V. Gestion du programme</b>	<b>10</b>
A. Gestion du COSOP	10
B. Gestion du programme-pays	11
C. Partenariats	11
D. Gestion des savoirs et communication	11
E. Cadre de financement SAFP	12
F. Risques et gestion des risques	13
<b>Appendices</b>	
<b>I. COSOP consultation process</b> (Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP)	<b>1</b>
<b>II. Country economic background</b> (Situation économique du pays)	<b>4</b>
<b>III. COSOP results management framework</b> (Cadre de gestion des résultats du COSOP)	<b>5</b>
<b>IV. Previous COSOP results management framework</b> (Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP)	<b>6</b>
<b>V. Project Pipeline</b> (Réserve de projets)	<b>9</b>

**Dossiers clés**

<b>Dossier clé 1: Rural poverty and agricultural/rural sector issues (Pauvreté rurale et secteur agricole et rural)</b>	<b>17</b>
<b>Dossier clé 2: Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis) (Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])</b>	<b>20</b>
<b>Dossier clé 3: Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)</b>	<b>25</b>
<b>Dossier clé 4: Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)</b>	<b>29</b>

## Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
DSNCRP	Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
FAES	Fonds d'assistance économique et sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MARNDR	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
MCPE	Ministère de la coopération et de la planification externe
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MICT	Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
PACT-PV	Plan d'action à court terme d'appui à la production vivrière
PAIP	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural
PAM	Programme alimentaire mondiale
PAT-RAI	Programme d'assistance technique pour renforcer les associations d'irrigants
PICV-II	Projet d'intensification des cultures vivrières – phase II
PPI-II	Projet de développement de la petite irrigation – phase II
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

# Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA

## Haïti

Activités financées par le FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA

## Résumé de la stratégie pour le pays

1. Le présent COSOP définit le cadre du partenariat stratégique pour la collaboration entre le Gouvernement d'Haïti et le FIDA durant la période 2009-2012, en accord avec les politiques et stratégies respectives des deux parties. Depuis 1999, date du dernier COSOP, Haïti a traversé des périodes de crises aiguës. Un gouvernement de transition (2004-2006), appuyé par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), a cédé sa place à la tête du pays au gouvernement démocratiquement élu de René Prével en mai 2006. Ce contexte permet à nouveau d'agir en faveur d'un développement à long terme du pays, avec les nombreuses réformes structurelles et sociales mises en œuvre par le gouvernement et appuyées par la communauté internationale.
2. **Objectif général.** Les appuis apportés dans le cadre du programme visent à contribuer à la mise en œuvre du document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP). L'objectif général du programme est d'améliorer de manière durable les revenus et la situation de sécurité alimentaire des populations rurales pauvres. Cet objectif global s'articule autour de trois objectifs stratégiques décrits ci-après, suivant l'approche stratégique d'appui à la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable.
3. **Objectif stratégique 1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement.** Cet objectif vise à valoriser les compétences nationales, à structurer et professionnaliser les producteurs agricoles et à soutenir la participation des organisations de base rurales à l'élaboration de politiques au niveau de leurs communes et régions. Les résultats escomptés à travers cet objectif stratégique sont: i) l'atteinte d'un niveau de maturité des organisations de base rurales, représenté par l'obtention de statuts juridiques et le fonctionnement des comités de gestion; ii) l'offre de services de qualité par les organisations de base rurales à leurs membres; et iii) la participation active des femmes dans les organes de direction des organisations de base rurales.
4. **Objectif stratégique 2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services à la production.** Cet objectif vise la croissance et la réduction des inégalités en relançant la production agricole. Les résultats escomptés sont: i) l'adoption de stratégies et procédures de gestion rationnelle et durable de ressources ou infrastructures collectives par les organisations de base rurales; ii) l'aménagement de petits périmètres irrigués et l'introduction de nouvelles technologies d'irrigation à petite échelle; et iii) une augmentation de la production agricole et des disponibilités vivrières au niveau des ménages ruraux pauvres.
5. **Objectif stratégique 3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés.** Cet objectif vise à améliorer l'accès à des marchés rémunérateurs suite à l'augmentation prévue de la production, en agissant sur les plus-values que les petits producteurs tirent de leur activité. Les résultats escomptés sont: i) l'accroissement de produits mis sur le marché par les petits agriculteurs; ii) l'accroissement de la part de marché occupée par les produits issus de la production locale; et iii) la création d'opportunités durables de revenu non agricole.
6. **Démarche stratégique.** L'ensemble de la démarche du FIDA s'inscrira dans la volonté de contribuer de manière plus forte à la durabilité des activités financées. Les questions de la gestion des risques et la façon de garantir une plus grande pérennité des investissements matériels et immatériels effectués seront prises en compte de manière systématique et approfondie lors de la préparation et de l'exécution des projets et opérations appuyés par le FIDA. De plus, le FIDA continuera son appui au développement d'instruments ex ante pour la gestion de risques.



# République d'Haïti

## Programme d'options stratégiques pour le pays

### I. Introduction

1. Le présent COSOP définit le cadre du partenariat stratégique pour la collaboration entre le Gouvernement d'Haïti et le FIDA durant la période 2009-2012, en accord avec les politiques et stratégies respectives des deux parties. Les orientations du COSOP sont le produit d'échanges et de consultations élargies avec le Gouvernement de la République d'Haïti – Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), Ministère de l'économie et des finances (MEF), Ministère de la coopération et de la planification externe (MCPE) et Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) –, un groupe de travail, les équipes des projets FIDA, des bénéficiaires, des représentants d'organisations rurales et avec les représentants des agences de coopération bilatérales et multilatérales<sup>1</sup>.
2. Depuis 1999, date du dernier COSOP, Haïti a traversé des périodes de crises aiguës. Un gouvernement de transition (2004-2006), appuyé par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), a cédé sa place à la tête du pays au gouvernement démocratiquement élu de René Préal en mai 2006. Ce contexte permet à nouveau d'agir en faveur d'un développement à long terme du pays, avec les nombreuses réformes structurelles et sociales mises en œuvre par le gouvernement et appuyées par la communauté internationale.

### II. Le contexte du pays

#### A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

##### Situation économique générale

3. Haïti reste le pays le plus pauvre de la région Amérique latine et Caraïbes (d'après l'indicateur de développement humain, il se situe au 146<sup>e</sup> rang sur 177 pays) avec la plus forte disparité des revenus (coefficient GINI de 0,65). Haïti est un pays à forte densité démographique (9,6 millions d'habitants sur 27 560 km<sup>2</sup>, soit 348 habitants/km<sup>2</sup>) en voie d'urbanisation rapide. De 1996 à 2006, la croissance de la population a dépassé l'évolution du PIB, entraînant une diminution de 0,6% du PIB par habitant, estimé à 560 USD en 2007.
4. L'agriculture et la pêche représentent le premier secteur économique du pays, mais la production nationale d'aliments est insuffisante par rapport à la demande: 60% des besoins alimentaires sont couverts par l'importation. L'économie nationale reste en grande partie informelle. Surtout, Haïti demeure largement dépendant des flux monétaires externes: les envois de fonds en provenance de l'émigration (plus de 1 milliard d'USD en 2006) et l'aide internationale au développement. Les États-Unis sont la principale destination des exportations de biens (produits textiles manufacturés, mangues, huiles essentielles, cacao et café) et de services (main-d'œuvre). Les relations commerciales avec la République dominicaine s'intensifient (exportation de main-d'œuvre, importation de produits agricoles et de produits manufacturés).
5. La politique macroéconomique est définie en coopération étroite avec le Fonds monétaire international depuis 1987, date de mise en œuvre des premiers programmes d'ajustements structurels dont les effets, suite à la libéralisation du commerce agricole sur les petits producteurs ruraux – socle du secteur privé haïtien –, restent controversés. Depuis 2005, les gouvernements successifs ont renoué avec une politique visant à respecter les grands équilibres, avec comme

---

<sup>1</sup> Voir appendice I: Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP.

priorité le contrôle de l'inflation et une gestion saine des ressources de l'État. Après la période de crise 2001-2004, la croissance du PIB est redevenue positive, et l'inflation est retombée au-dessous de 10% en 2006. En novembre 2006, Haïti a atteint le point de décision dans le contexte de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE).

6. L'ouverture de l'économie haïtienne et les déficits enregistrés au niveau de la balance des paiements renforcent les risques liés: i) aux évolutions des prix et des taux de change des principales monnaies internationales; et ii) à la dépendance vis-à-vis de la performance de l'économie des États-Unis. Cette vulnérabilité est accentuée par le positionnement de l'île d'Hispaniola dans la zone cyclonique; les dégâts provoqués par le passage de quatre ouragans et tempêtes tropicales sur Haïti en 2008 sont estimés à 897 millions d'USD.

### **Agriculture et pauvreté rurale**

7. Haïti est un pays essentiellement montagneux (65% de la superficie). L'exposition aux vents et le relief montagneux entraînent une grande variabilité de: i) la température (entre 20 et 38 °C dans les plaines alors qu'en montagne la température moyenne est de 15 °C); et ii) la pluviométrie (moins de 1 000 mm pour une partie des départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Nord-Ouest, entre 1 000 et 2 000 mm pour les départements du Nord et du Nord-Est et autour de 2 000 mm pour le Sud et le Centre). Cette variabilité favorise une multiplicité d'écosystèmes. D'autre part, avec 1 771 km de côtes, le pays dispose de ressources halieutiques encore sous-exploitées.
8. L'agriculture représente 26% du PIB national et occupe plus de la moitié de la population active. Cette contribution à l'économie nationale ainsi que la production agricole sont en baisse depuis les années 80. Aujourd'hui, les exportations agricoles représentent 5% du total alors que les produits alimentaires occupent les trois quarts des importations. Les spéculations qui contribuent le plus à la formation du PIB sont la banane, l'igname, le café, le maïs et les bovins. La diversité des écosystèmes permet aux agriculteurs le développement d'une très large gamme de cultures, et dans la plupart des cas les paysans font des cultures associées. La majorité des ménages ruraux pratiquent le petit élevage.
9. La topographie du pays limite la disponibilité de terres cultivables, et trois quarts des agriculteurs cultivent des superficies de moins de 2 hectares, souvent sans titres fonciers. Cette tendance s'accroît avec l'urbanisation des terres agricoles et la perte de fertilité du sol accélérée par la déforestation, l'érosion et des désastres naturels répétés. La couverture forestière nationale est estimée à 2% de la superficie nationale, et le charbon de bois est une des principales sources d'énergie et une source de revenu non négligeable pour la population rurale pauvre. Le secteur agricole demeure un des secteurs les plus vulnérables aux chocs climatiques: les dégâts estimés en 2008 s'élèvent à presque 200 millions d'USD.
10. La productivité agricole en Haïti est fortement limitée par de nombreux obstacles. Les agriculteurs bénéficient peu ou pas de transferts de technologies nouvelles et subissent la faiblesse des services d'appui phytosanitaires et vétérinaires. Le potentiel d'irrigation du pays est sous-utilisé. Les pertes post-récolte sont importantes, souvent en raison du manque de possibilités de transformation ou de stockage et de l'état des infrastructures routières. Les populations rurales souffrent d'un accès très limité au crédit permettant des progrès technologiques, et les organisations de producteurs ont peu de liens entre elles.
11. Le principal atout de l'agriculture haïtienne réside dans les producteurs, qui ont montré une forte capacité de résilience et d'adaptation dans des conditions d'adversité. Les activités en milieu rural sont d'abord des activités agricoles, puis commerciales. À elles deux, elles occupent vraisemblablement plus de 85% de la population rurale active. La pluriactivité reste un trait marquant: seul un exploitant sur cinq (22%) se consacre exclusivement à l'agriculture et à l'élevage sur son

exploitation. Les opportunités existant en dehors de l'exploitation agricole concernent avant tout la vente de la force de travail, des activités extractives (sable, chaux, charbon de bois), l'artisanat et le petit commerce. Les zones rurales ont bénéficié de la couverture de la téléphonie cellulaire qui a modifié radicalement l'accès à l'information.

### La pauvreté en milieu rural

12. Haïti comptait en 2007 plus de 9,5 millions d'habitants, dont environ 5 millions dans les zones rurales (52%). En 2001, selon les résultats de l'enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH), 56% de cette population totale peut être considérée comme extrêmement pauvre, 77% comme pauvre. Appliquer cette même proportion à la population actuelle signifierait que 7,2 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et que 5,3 millions sont extrêmement pauvres. La structure de cette pauvreté repose sur une forte inégalité, avec une classe moyenne presque inexistante.
13. La pauvreté touche plus fortement le milieu rural où 88% des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'accès aux services de base reste très limité pour une grande partie de la population rurale, avec seuls 10% ayant accès à l'électricité et moins de 8% à l'eau potable. Les ruraux pauvres sont les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire du fait de l'absence de capital physique, naturel et social pour faire face aux aléas. Pour les communautés rurales très dispersées, l'enclavement est une autre source de vulnérabilité qui réduit l'accès aux marchés et l'acheminement de l'aide alimentaire. La pauvreté extrême crée souvent un cercle vicieux, dans lequel le nonaccès aux institutions traditionnelles de l'État apparaît comme un facteur contribuant à maintenir les pauvres dans la pauvreté, y compris d'une génération à l'autre. En milieu rural, l'incidence de la pauvreté est la plus élevée dans le département du Nord-Est où elle concerne quatre habitants sur cinq. Mais elle est également très forte dans l'Artibonite, le Nord-Ouest et le Centre.

### La pauvreté selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Incidence de la pauvreté extrême	Incidence de la pauvreté	Contribution à la pauvreté extrême
Aire métropolitaine	23%	45%	9%
Autre milieu urbain	57%	76%	14%
Milieu rural	67%	88%	77%
<b>TOTAL</b>	<b>56%</b>	<b>77%</b>	<b>100%</b>

Source: Bilan de la sécurité alimentaire, d'après ECVH (2001) et IHSI.

14. Différentes études<sup>2</sup> signalent l'existence de cinq groupes particulièrement concernés par la pauvreté: les femmes chefs de famille, les travailleurs en milieu rural qui dépendent exclusivement de la vente de leur force de travail pour survivre, les paysans qui ne possèdent pas de terre (métayers), les pêcheurs qui ne possèdent pas d'embarcation propre et les producteurs de charbon de bois qui se consacrent exclusivement à cette activité.
15. Une analyse réalisée par la Banque mondiale a mis en évidence des corrélations entre la faiblesse des revenus et des facteurs tels que la faiblesse de l'accès au crédit, le manque d'infrastructures disponibles, un bas niveau d'éducation et un capital social limité. D'autres études indiquent que la cause majeure de la pauvreté est l'inégalité de l'accès aux facteurs de production (outils, eau, terre de qualité, connaissances), l'absence d'équité de la répartition des revenus et l'existence de

<sup>2</sup> En particulier: IRAM-INESA pour MARNDP, étude de la filière pêche en Haïti, 2007; CNSA-Fews, Profils de mode de vie en Haïti; IHE, Rapport de l'enquête mortalité, morbidité et utilisation des services (EMMUS), 2004; CNSA, Bilan de la sécurité alimentaire 2003-2005.

structures de pouvoir qui soutiennent ces inégalités et se reproduisent à partir d'elles.

16. D'après les données fournies par l'ECVH, l'incidence de la pauvreté extrême dans les ménages ayant une femme comme principal pourvoyeur de revenus (58%) est légèrement plus élevée que dans ceux ayant un homme (53%). Dans le milieu rural, le coût du travail des femmes est de 33 à 50% inférieur à celui des hommes. Actuellement, la durée de scolarisation des filles est de deux ans et huit mois contre une moyenne générale de trois ans et neuf mois.
17. Suite aux chocs externes de 2008, il est estimé qu'un tiers de la population se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire (soit 3 millions de personnes) et que les taux de pauvreté – urbain et rural – ont progressé de nouveau.

## **B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel**

### **Le contexte institutionnel national**

18. Les principaux interlocuteurs gouvernementaux pour la mise en œuvre de ce COSOP sont le MARNDR, le MEF, le MCPE et le MICT. Le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), institution autonome sous tutelle du MEF, et certains services spécialisés du MARNDR continueront à jouer un rôle clé dans la maîtrise d'ouvrage déléguée.
19. Les principales forces du MARNDR résident dans sa présence sur pratiquement tout le territoire (le MARNDR est perçu comme recours du monde rural), un nombre de cadres reconnus pour leurs compétences, un laboratoire de référence (Tamarinier), un réseau de centres de formation (écoles moyennes et la Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire). Selon l'analyse qui a été réalisée conjointement avec les cadres du ministère, les principales faiblesses du MARNDR résident dans une organisation et une orientation non adaptées à ses missions et aux défis actuels, une structure du personnel inadéquate et une fuite continue des compétences, un déficit de capacités de programmation, de mise en œuvre et de suivi des projets et de leurs unités de gestion, des difficultés d'articulation avec les autres ministères, la nécessité de repenser le mode de financement et de fonctionnement du ministère. L'absence de stratégie officielle du secteur agricole reflète ce contexte institutionnel, en dépit de l'état d'élaboration avancé de plusieurs documents de propositions, dont aucun n'a encore été validé. Cependant, depuis 2008, le renforcement et le renouvellement de l'institution sont clairement identifiées comme priorités stratégiques. Cette orientation est fortement appuyée par la communauté internationale, notamment la Banque mondiale qui fournirait un appui au MARNDR en ce sens.
20. Le MEF a formulé et mis en œuvre des politiques économiques en conformité avec les standards internationaux. Outre le fait de devoir veiller sur les grands équilibres économiques, le principal défi auquel devra répondre le MEF sera de formuler, avec les ministères sectoriels, de nouveaux critères pour la répartition des ressources publiques en fonction des priorités indiquées dans le DSNCRP. À cet égard, le MEF jouera un rôle indirect mais fondamental dans la redynamisation du MARNDR.
21. Le FAES complète la panoplie des instruments de politique dont dispose le gouvernement en transitant des fonds du niveau national vers des projets dans les zones urbaines et rurales. Le FAES possède un personnel professionnel et motivé et une grande capacité à concevoir des procédures et à les faire respecter. Le FAES offre également un espace d'harmonisation des initiatives des bailleurs, mettant en œuvre des initiatives financées par le FIDA et d'autres bailleurs.
22. Les autorités territoriales locales sont à nouveau des acteurs clés pour le développement rural d'Haïti suite aux élections municipales de 2006-2007 au niveau des mairies et des conseils d'administration des sections communales. Leur présence dans les communes et la récente loi sur la décentralisation constituent des atouts pour le développement local des zones rurales. Cependant, ces institutions souffrent

d'un manque de ressources et doivent être davantage impliquées dans la prise de décision des interventions à financement externe.

23. Il y a deux principaux types d'organisations de producteurs en Haïti:
- i) les petites organisations de producteurs qui s'organisent sur une base locale ou régionale. Le niveau d'adhésion à ces organisations est faible, mais un grand nombre d'organisations a su se maintenir malgré les crises et l'interruption des appuis, démontrant une forte capacité de résilience. Regroupant le plus souvent de petits producteurs, ces organisations poursuivent un mélange d'objectifs sociaux, politiques et de production. Le niveau des services rendus est la plupart du temps limité, et leur degré d'autonomie en général inexistant.
  - ii) les organisations de producteurs qui sont organisées ou tentent de s'organiser sur un plan plus large en filières (lait, mangues, café). Les trois organisations de filières tendent à consolider les liens entre petits et moyens producteurs et opérateurs de marché (agro-industriels, exportateurs). Elles fournissent des services à leurs membres: informations sur les marchés, sur les normes, appui technique et organisationnel, création de relations commerciales. Elles disposent d'un certain niveau d'autonomie, mais continuent à recevoir d'importants appuis de la communauté internationale.
24. Les organisations intermédiaires (bureaux d'étude, ONG, centres de formation, instituts): aujourd'hui, les acteurs du développement font face à des organisations intermédiaires présentant de grandes disparités dans la qualité des prestations, surtout dans les zones rurales où il est difficile d'attirer et de maintenir des cadres jeunes et qualifiés. De plus, ces organisations se sont souvent substituées aux fonctions traditionnelles des services publics.

#### **La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale**

25. Le processus d'élaboration du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) avait été entamé en 2003, puis interrompu en 2004. En 2008, le nouveau gouvernement a finalisé le DSNCRP, qui sert aujourd'hui de cadre de référence pour la mobilisation de fonds publics. Trois piliers prioritaires ont été identifiés: i) les vecteurs de croissance que sont l'agriculture et le développement rural, le tourisme et les infrastructures; ii) le développement humain avec comme priorités l'éducation et la formation, la santé, l'eau et l'assainissement, les handicapés, les enfants pauvres, le VIH/sida et l'égalité des sexes; et iii) la gouvernance démocratique et en particulier la justice, la sécurité et la modernisation de l'État.
26. L'objectif global pour le secteur "agriculture et développement rural" est de promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesses et respectueuse de l'environnement permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs. Il s'organise autour de huit axes d'intervention prioritaires: i) la promotion d'une agriculture durable; ii) la relance de la production agricole; iii) la modernisation des infrastructures rurales; iv) la promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture; v) la relance de l'agrotransformation; vi) la promotion vigoureuse d'une nouvelle stratégie de commercialisation; vii) le renforcement des structures d'appui à la production; et viii) le financement de l'agriculture.
27. Depuis les événements liés à la flambée des prix et les catastrophes climatiques de 2008, l'agriculture est mise en avant comme priorité nationale à tous les niveaux du gouvernement. La relance agricole est reconnue comme primordiale pour faire face aux prix internationaux élevés et à l'insécurité alimentaire qui touche une grande partie de la population haïtienne.

### **Harmonisation et alignement**

28. Les projets en cours et planifiés du FIDA s'inscrivent dans les axes stratégiques définis dans le DSNCRP. L'objectif général et les trois objectifs stratégiques proposés vont dans le droit fil de la stratégie nationale, et plus particulièrement du premier pilier de croissance proposé.
29. Le FIDA a participé, via son dispositif de présence sur le terrain, aux réunions entre bailleurs et gouvernement sur les questions agricoles, notamment les tables rondes sectorielles qui se sont tenues pendant le gouvernement de transition. Le FIDA poursuit l'alignement des démarches d'appui et des procédures entre bailleurs et gouvernement. Dans le cadre de l'appui au FAES, qui exécute des projets appuyés par plusieurs bailleurs, les interventions sont exécutées en utilisant un manuel de procédures unifié.

## **III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays**

### **A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures**

30. En 1999, suite aux discussions avec les partenaires et un groupe de personnes ressources, les objectifs du COSOP ont été focalisés sur le renforcement des capacités: renforcer les capacités de pilotage du MARNDR, améliorer la capacité des organisations de producteurs, des ONG et autres forces de la société civile et contribuer au renforcement du cadre des politiques pour le développement rural. Les opérations financées dans le cadre du programme-pays précédent étaient:
  - Projet de développement des petits périmètres irrigués (PPI-I) – MARNDR: Nord-Ouest, Artibonite, Ouest et Sud (1996-2006, 23 millions d'USD);
  - Projet d'intensification des cultures vivrières, phase II (PICV-II) – MARNDR: Bas Plateau central (2002-2010, 21 millions d'USD);
  - Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural (PAIP) – FAES: Nord-est, Nord-Ouest, Haut Plateau central (2002-2012, 28 millions d'USD);
  - Programme d'assistance technique pour renforcer les associations d'irrigants (PAT-RAI) – FAES (2007-2008, 1,1 million d'USD);
  - Projet de développement de la petite irrigation (PPI-II) – MARNDR: Nord-Est, Nord-Ouest (2008-2015, 27 millions d'USD);
  - Plan d'actions à court terme d'appui à la production vivrière (PACT-PV): MARNDR/FAO – territoire national (2008-2009, 10,2 millions d'USD, réallocation de fonds de prêt PAIP et PICV-II).
31. Des résultats significatifs ont été obtenus par les projets, malgré un contexte très difficile proche d'une situation post-conflit, en travaillant par l'intermédiaire d'opérateurs au niveau des municipalités et avec les organisations de producteurs. Les projets ont contribué au renforcement d'organisations locales de producteurs et d'organisations d'irrigants présents dans les zones des projets. D'autre part, le PPI-I ainsi que le réseau de personnes ressources mobilisées par le FIDA (dans le cadre de FIDA-CIARA, programme régional) ont contribué aux réflexions sur la politique de la petite irrigation. Les projets ont généralement souffert de décaissements lents, d'une faible capacité de mise en œuvre et d'une rareté de ressources humaines qualifiées. Cependant, une nette reprise des réalisations financières et physiques a pu être constatée depuis 2006, parallèlement à une stabilisation du contexte sociopolitique.

### **B. Enseignements tirés**

32. Au niveau des projets, les principales leçons qui peuvent être tirées sont: i) relever les capacités de gestion et d'autonomie des producteurs ruraux par le biais d'organisations de base fortes; ii) privilégier les interventions sur les créneaux ou filières porteurs dans lesquels le ou les facteurs de blocage (technique et institutionnel) ont été clairement identifiés; iii) adapter les solutions techniques, en

particulier dans le domaine de la gestion non minière des ressources naturelles, de l'irrigation, en tenant compte des conditions cycloniques et des problèmes d'érosion des terres; iv) susciter ou s'appuyer sur des investissements parallèles en biens publics (routes, pistes, électrification); v) repenser la façon de recruter et d'engager les organisations intermédiaires; vi) inclure les élus locaux, en prenant en compte leurs domaines de compétence et leurs mandats en matière de gestion des biens et services publics au niveau local; et vii) rester modestes mais rigoureux en termes de programmation-évaluation.

33. Au niveau des implications pour le FIDA, les enseignements suivants ont été tirés:
- i) faire preuve d'une **flexibilité** dans la programmation et son suivi, tenant compte du contexte du pays, tant au niveau de la continuité de l'appui que de son contenu;
  - ii) renforcer la **présence du FIDA** dans le pays à travers une structure permanente;
  - iii) assumer la **supervision directe** des projets afin de suivre, capitaliser et réagir mieux et plus rapidement; et
  - iv) appuyer le **renforcement des capacités** du MARNDR. Les leçons tirées de la non-réalisation des activités de renforcement au cours du COSOP précédent soulignent qu'il appartient au gouvernement et au MARNDR de repenser le schéma d'organisation du COSOP, son financement, la nature et le rythme des évolutions souhaitées ainsi que les mesures à prendre. Le rôle du FIDA, en partenariat avec la communauté internationale, sera de faciliter cette redynamisation.

## IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

### A. Avantage comparatif du FIDA

34. Le FIDA est depuis 1978 l'un des partenaires techniques et financiers les plus importants et les plus actifs dans le secteur du développement rural d'Haïti. Il a apporté à ce jour une contribution financière d'un montant total de 84,4 millions d'USD. Ce partenariat privilégié avec le gouvernement s'est construit dans un dialogue permanent et franc, qui a toujours été maintenu, même pendant les périodes de crise sociopolitique grave du pays.
35. Cette assistance continue du FIDA en Haïti a permis de développer des stratégies et des mécanismes d'appui aux populations rurales pauvres. Cela s'est traduit plus particulièrement par la création d'un réseau d'expertise sur l'accès à l'eau et sa gestion en agriculture, thématique sur laquelle le FIDA est en mesure de mobiliser d'autres financements externes. Le gouvernement et le FIDA ont su tirer des leçons pertinentes et réussi à faire évoluer les cadres de politiques. D'autre part, de concert avec d'autres bailleurs, le FIDA a contribué à développer l'appui aux activités productives dans le cadre d'approches de développement communautaire auparavant dédiées aux seuls investissements sociaux. De la même manière, le partenariat gouvernement-FIDA a contribué à la promotion de services financiers de proximité et au renforcement de l'accès aux microcrédits dans des zones rurales enclavées.
36. Le FIDA dispose également d'une expertise et d'une expérience solides en matière de promotion des organisations communautaires de base, telles que les organisations de producteurs, les associations d'irrigants, les groupements de microfinance et autres organisations socioéconomiques. L'expérience du transfert et de la gestion des petits périmètres irrigués par les organisations d'usagers et l'appui donné à la professionnalisation des organisations de producteurs représentent une base essentielle pour de futures interventions.
37. Dans d'autres pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, notamment en République dominicaine, le FIDA a appuyé des initiatives de commercialisation, de renforcement des liens entre les filières, et d'opérations de centres d'appui à la micro- et petite entreprise en milieu rural. L'objectif est de rendre accessibles ces expériences et ces savoir-faire en Haïti et de construire ainsi un avantage comparatif

dans le domaine de l'inclusion des petits producteurs dans les filières et de leur assurer un meilleur accès aux marchés.

## B. Objectifs stratégiques

38. **Objectif général.** Les appuis apportés dans le cadre du programme visent à contribuer à la mise en œuvre du DSNCRP. L'objectif général du programme est d'améliorer de manière durable les revenus et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres. Cet objectif global s'articule autour de trois objectifs stratégiques décrits ci-après, suivant l'approche stratégique de soutien de la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable. Les activités qui découlent de ces objectifs sont décrites à l'appendice V.
39. **Objectif stratégique 1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement.** Cet objectif vise à valoriser les compétences nationales et à structurer et professionnaliser les producteurs agricoles. Ce renforcement permettra aux organisations de développer les services et capacités nécessaires pour fournir un appui de qualité à leurs membres, et inclurait groupements de producteurs, associations d'irrigants, groupes d'épargne et de crédit. De plus, en se fondant sur le travail du FIDA dans le domaine de la planification locale participative, cet objectif vise à soutenir la participation des organisations de base rurales à l'élaboration de politiques à l'échelon communal et régional. Cet objectif répond en particulier à l'axe prioritaire numéro 7 défini pour le secteur de l'agriculture et du développement rural dans le DSNCRP.
40. Les résultats escomptés sont les suivants: i) l'atteinte d'un niveau de maturité des organisations de base rurales, représentée par l'obtention de statuts juridiques et le fonctionnement des comités de gestion; ii) l'offre de services de qualité par les organisations de base rurales à leurs membres (approvisionnement en intrants de qualité et à des prix accessibles, appui-conseil et formation, information, transformation, commercialisation, épargne-crédit); cette offre pourra être fournie directement par les organisations de producteurs dans les domaines où elles ont un avantage comparatif ou dans le cadre de partenariats développés avec le secteur privé et les services publics; et iii) la participation active des femmes dans les organes de direction des organisations de base rurales.
41. **Objectif stratégique 2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services à la production.** Cet objectif vise à: améliorer la production en aidant les producteurs, afin d'accroître la disponibilité de produits alimentaires locaux; et stimuler la croissance et réduire les inégalités en relançant la production agricole. Cet objectif s'inscrit dans les axes prioritaires numéros 1, 2, 3 et 7 définis pour le secteur de l'agriculture et du développement rural dans le DSNCRP. L'accès de femmes chefs de famille à ces services sera une priorité.
42. Les résultats escomptés sont les suivants: i) l'adoption de stratégies et procédures de gestion rationnelle et durable de ressources ou infrastructures collectives par les organisations de base rurales; ii) l'aménagement de petits périmètres irrigués et l'introduction de nouvelles technologies d'irrigation à petite échelle; et iii) une augmentation de la production agricole et des disponibilités vivrières au niveau des ménages ruraux pauvres.
43. **Objectif stratégique 3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés.** Cet objectif vise à améliorer l'accès à des marchés rémunérateurs suite à l'augmentation prévue de la production, en renforçant la plus-value que les petits producteurs tirent de leur activité. Cet objectif s'inscrit dans les axes prioritaires numéros 4, 5 et 6 définis pour le secteur de l'agriculture et du développement rural dans le DSNCRP.
44. Les résultats escomptés sont les suivants: i) l'accroissement de produits mis sur le marché par les petits agriculteurs; ii) l'accroissement de la part de marché occupée

par les produits issus de la production locale; et iii) la création d'opportunités durables de revenu non agricole.

45. **Démarche stratégique.** L'ensemble de la démarche du FIDA s'inscrira dans la volonté de contribuer plus fortement à la durabilité des activités financées. Les questions concernant la gestion des risques et la façon de garantir une plus grande pérennité des investissements matériels et immatériels effectués seront prises en compte de manière systématique et approfondie lors de la préparation et de l'exécution des projets et opérations appuyés par le FIDA. Cela passera par le renforcement de capacités et la promotion d'une gestion saine des ressources naturelles.

### C. Perspectives d'innovation

46. Les expériences et leçons tirées de la mise en œuvre du programme-pays précédent permettent d'identifier plusieurs innovations qui devraient aider à mieux répondre aux objectifs stratégiques présentés ci-dessus. Ces innovations concernent notamment: i) la sécurisation foncière en tentant une expérience pilote hors zone de conflit foncier; ii) la combinaison de l'approche de micro- et petite irrigation et de l'approche préservation des bassins versants; iii) le développement de l'approche filière incluant les petits producteurs via leurs organisations de base; iv) le renforcement de capacités de services par les organisations de producteurs, en facilitant le rajeunissement du milieu professionnel rural et des partenariats (contrats-objectifs) avec le secteur privé et les services publics; v) la mise en place de systèmes de suivi-évaluation efficaces et réactifs permettant une gestion des projets axée sur les résultats, un suivi analytique des innovations proposées et de leur diffusion, l'accélération de l'apprentissage et de la capitalisation pour une éventuelle transposition; et vi) le développement de services financiers de proximité associant les bénéficiaires à leur gestion. Le FIDA cherchera à créer de nouveaux partenariats afin de tirer parti des leçons d'autres acteurs de développement dans des domaines de pertinence, notamment les actions d'approche bassins versants.

### D. Stratégie de ciblage

47. Les principaux bénéficiaires des projets promus dans le cadre de ce programme seront les populations rurales pauvres, ayant un potentiel pour participer à des activités productives agricoles ou extra-agricoles. Le programme-pays actuel se concentre dans les départements du Centre, du Nord-Est et du Nord-Ouest, ces deux derniers présentant les taux de pauvreté les plus élevés du pays. Les interventions du FIDA continueront à privilégier ces zones géographiques, mais pourront être étendues si nécessaire à d'autres zones limitrophes où l'incidence de la pauvreté est forte, tout en évitant une trop grande dispersion des ressources et domaines d'interventions. Des critères de ciblage sociaux des bénéficiaires devront également être pris en compte, notamment: i) le niveau d'accès aux facteurs de production; ii) le patrimoine (foncier, outils, bétail, etc.); iii) des circonstances socioéconomiques particulières (femmes ou jeunes, chefs de ménage; ménages touchés par le VIH/sida); et iv) le niveau de précarité de l'activité principale. Les expériences de graduation entre groupes éligibles pour certaines activités du programme-pays seront poursuivies.
48. Dans toute opération de développement il est important de veiller à l'intégration et à la participation des différents acteurs, pauvres ou non, afin d'augmenter les facteurs de viabilité du projet. Dans la perspective du développement durable de la production agricole il y a lieu d'appliquer une approche filière, basée sur l'idée de créer des liens entre les différentes catégories de producteurs et de ne pas négliger les autres acteurs de la filière.

### E. Articulation au niveau des politiques

49. La priorité accordée au secteur agricole par le gouvernement exige un renforcement des institutions sectorielles et une attribution budgétaire conséquente. Le FIDA

collaborera avec ses partenaires internationaux pour aider le gouvernement à améliorer les procédures de planification et de programmation de ce secteur. De plus, le lien entre la sécurité alimentaire – très fragile – d'une grande partie de la population et la nécessité de renforcer la productivité nationale sera appuyé par le FIDA et ses partenaires internationaux.

50. Le FIDA continuera à jouer un rôle important dans la politique sous-sectorielle de l'irrigation, en se fondant sur les travaux effectués par le projet de développement des petits périmètres irrigués (PPI-I) et le PAT-RAI, mis en œuvre par l'ONG haïtienne FONHDILAC. Le PPI-II, en vigueur depuis novembre 2008, appuiera l'élaboration d'un programme national pour la maîtrise de l'eau aux fins agricoles. Le travail dans ce sous-secteur sera appuyé par une collaboration avec la Division technique du FIDA.
51. La problématique foncière en Haïti peut être identifiée comme un des principaux freins au développement durable des zones rurales. Le FIDA capitalisera son travail avec le MARNDR et l'Institut national de la réforme agraire à travers les expériences pilotes du PPI-II. Des échanges avec des expériences dans d'autres pays s'inscriront dans ce processus.
52. Le programme-pays continuera à s'appuyer et à accompagner le processus de décentralisation en cours. L'appui au niveau central au MICT sera confié aux partenaires; dans une perspective de développement local, d'adaptabilité et de résilience, le FIDA continuera ses efforts visant le renforcement des capacités des élus locaux, des cadres détachés des ministères et des groupes organisés en milieu rural.

## **V. Gestion du programme**

### **A. Gestion du COSOP**

53. Les principaux interlocuteurs gouvernementaux pour la mise en œuvre de ce COSOP sont décrits plus haut. Le FIDA sera impliqué dans la gestion du COSOP à travers son personnel du siège (la Division Amérique latine et Caraïbes, la Division consultative technique, le Bureau du contrôleur et le Service juridique) et le personnel de la cellule de présence pays située à Port-au-Prince.
54. Le COSOP se base sur le contexte favorable d'opportunité et d'ouverture que permet le processus de stabilisation politique et de renforcement de partenariats dans le pays. Les risques identifiés requièrent une flexibilité et une réactivité importantes dans la mise en œuvre et le suivi du COSOP, afin de permettre des réorientations en fonction des évolutions à l'échelle du pays. La période de planification du COSOP (2009-2012, soit quatre ans) prend en compte cette fragilité du contexte. Pour les projets, cela signifie une programmation flexible, avec des mécanismes légers de révision du programme de travail et budget annuel (PTBA), et pour le COSOP, un suivi rigoureux de la pertinence des objectifs et indicateurs. En outre, le FIDA continuera son appui au développement d'instruments ex ante pour la gestion de risques.
55. Tous les ans, une réunion de travail aura lieu afin d'évaluer la mise en œuvre du COSOP. Elle sera organisée en parallèle à une mission de supervision et d'appui au programme-pays, et sera également utilisée à des fins de révision du programme-pays. Les participants seront les équipes des projets, les membres des agences d'exécution du programme, et les partenaires nationaux et internationaux du FIDA en Haïti. Un examen du COSOP sera mené à mi-parcours par le gouvernement et le FIDA en 2010-2011, appuyé par l'exercice d'évaluation du programme-pays par le Bureau de l'évaluation indépendant du FIDA. Ces activités alimenteront le dialogue politique entre le gouvernement et le FIDA, ainsi que l'élaboration du prochain COSOP.

## B. Gestion du programme-pays

56. La présence du FIDA dans le pays avait été assurée depuis janvier 2005 dans le cadre du programme pilote de présence sur le terrain. Celle-ci est officialisée depuis 2008 par la création d'une cellule de présence pays, hébergée au PNUD. Ce dispositif permet de faciliter la coordination avec le gouvernement, les équipes de projet et autres personnes ressources, et de mieux coordonner l'action du FIDA auprès du système des Nations Unies et des autres bailleurs. Le fonctionnaire présent dans le pays fait partie intégrante de l'équipe de la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA. Il appuiera la supervision du programme-pays et de la mise en œuvre du COSOP 2009-2012.
57. Haïti est le premier pays retenu pour passer à la supervision directe dans la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, ce dispositif a appuyé les tendances à une performance améliorée des projets et programmes en cours. La supervision directe permettra la continuité et la flexibilité de programmation, un partenariat de proximité avec les acteurs nationaux et internationaux ainsi que le développement de la gestion des savoirs.

## C. Partenariats

58. **Gouvernement.** Le FIDA continuera à travailler avec le MEF, le MARNDR et le FAES, et renforcera sa collaboration avec le MCPE, le MICT et l'Institut national de la réforme agraire. La mise en place de partenariats effectifs avec les collectivités locales et la coordination avec les structures déconcentrées du MARNDR sont essentielles pour la réalisation des objectifs stratégiques.
59. **Communauté internationale.** Le travail du FIDA dans le secteur de la petite irrigation a non seulement permis de soutenir le développement de la méthodologie sectorielle du gouvernement mais a aussi contribué à harmoniser les approches des bailleurs. Dans ce secteur, le FIDA travaille notamment en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement et l'Agence française de développement. Il est proposé que le FIDA, à travers le PPI-II, contribue à l'animation des débats et à la coordination des actions des bailleurs de petite irrigation par le gouvernement. Au niveau opérationnel, le programme-pays collabore avec d'autres projets de développement rural, notamment en cofinçant la planification et des projets communautaires.
60. Le FIDA a activement contribué à l'organisation de l'Initiative contre la flambée des prix des produits alimentaires lancée par la Banque mondiale, la FAO, le FIDA et le PAM en juin 2008. Cette collaboration se situe tant au niveau politique qu'opérationnel: i) avec la FAO, la mise en œuvre du PACT-PV fait la preuve de la capacité de réponse rapide et de l'esprit de collaboration entre les deux institutions; ii) avec le PAM, le FIDA recherche de nouvelles formes de collaboration, notamment les achats locaux de l'aide alimentaire; et iii) avec la Banque mondiale, un cofinancement a été mis en place pour appuyer le gouvernement dans le développement de capacités et de politiques de gestion des risques dans le secteur agricole.

## D. Gestion des savoirs et communication

61. La production et le partage des savoirs constituent un élément clé de la présente stratégie. Un renforcement des capacités d'apprentissage et des mécanismes de communication des différents acteurs sera nécessaire et exigera: i) la mise en réseau des unités de suivi-évaluation des projets et programmes du FIDA; ii) l'animation de réunions thématiques entre les membres de l'équipe de gestion du programme-pays; iii) l'animation d'un site web dédié aux projets du FIDA et du gouvernement; iv) une meilleure intégration d'Haïti – isolé linguistiquement – dans les activités des programmes régionaux de la Division Amérique latine et Caraïbes et des autres divisions régionales du FIDA; et v) des échanges avec d'autres régions, en particulier l'Afrique francophone. Le FIDA contribuera notamment à la

capitalisation thématique sur la petite irrigation, la microfinance en milieu rural, la sécurisation foncière, les approches participatives de développement rural, et la prise en considération de la problématique hommes-femmes.

### **E. Cadre de financement SAFF**

62. Les trois projets en cours (PICV-II; PAIP; PPI-II) s'achèveront respectivement en 2009, 2012 et 2015. Ces financements représentent un montant total de 50 millions d'USD en prêts à des conditions particulièrement favorables. Suite à l'approbation de la dernière opération par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2006 et du fait du faible taux de décaissement des projets en cours dans le pays, Haïti n'avait pas été initialement inclus sur la liste des emprunteurs actifs SAFF pour le cycle 2007-2009. Grâce à une nette amélioration des performances des projets et à la réponse conjointe gouvernement-FIDA à la crise alimentaire en 2008, Haïti figure de nouveau sur la liste des emprunteurs actifs pour 2009.
63. Ainsi, Haïti bénéficie d'un montant total de 5,66 millions d'USD pour l'année 2009 et d'une allocation d'environ 15 millions d'USD à 20 millions d'USD pour le cycle 2010-2012.
64. La première allocation de ressources sera utilisée pour étendre les résultats du PPI-II, au niveau de la couverture géographique et de l'impact sur la production agricole locale. Cette allocation de ressources additionnelles à un projet en vigueur depuis novembre 2008 répond à la priorité accordée aux infrastructures productives par le gouvernement et prend en compte la lenteur du démarrage des projets. Les autres projets prévus, pour lesquels la mobilisation de cofinancements avec des partenaires tels que la Banque de développement économique et social, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds de l'OPEP pour le développement international sera recherchée, sont décrits dans l'appendice V. La concentration des objectifs stratégiques sur des domaines d'indicateurs identifiés comme moyennement performants dans le SAFF (concertation; accès à l'eau) repose sur le choix de continuité du programme-pays du FIDA et l'impact des projets antérieurs.

Tableau 1  
**Calcul de l'allocation SAFP pour la première année du COSOP**

<i>Indicateur</i>	<i>COSOP année 1</i>
Cadre politique et juridique des organisations rurales	4,00
Concertation entre le gouvernement et les organisations rurales	3,94
Accès à la terre	3,06
Accès à l'eau à usage agricole	4,13
Accès à la recherche agricole et aux services de vulgarisation	3,00
Conditions favorables à la mise en place de services financiers ruraux	4,13
Conditions d'investissement favorables aux entreprises rurales	3,75
Accès aux intrants et aux marchés de produits agricoles	3,67
Accès à l'éducation des filles dans les zones rurales	3,25
Représentation des femmes	3,50
Allocation et gestion des ressources publiques pour les zones rurales	3,31
Responsabilité, transparence et corruption dans les zones rurales	3,00
<b>Moyenne</b>	<b>3,60</b>
Note pour les projets à risque	3,0
Indice d'affectation des ressources de l'IDA	2,86
Note du pays	2 537
<b>Allocation de pays annuelle (en millions d'USD) (1 an: 2009)</b>	<b>5,661</b>

Tableau 2  
**Relations entre les indicateurs de performance et la note du pays**

<i>Scénario de financement</i>	<i>Note PAR (+/- 1)</i>	<i>Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)</i>	<i>Variation en pourcentage du score SAFP du pays par rapport au scénario de base</i>
Hypothèse basse	2	3,30	-28%
Scénario de base	3	3,60	0%
Hypothèse haute	4	3,90	32%

## F. Risques et gestion des risques

65. Le risque principal est lié à l'incertitude entourant le processus de stabilisation sociopolitique. Le retrait éventuel de la MINUSTAH peut s'accompagner d'une modification du niveau de sécurité. Ce risque ne peut être géré qu'au niveau du gouvernement et de la MINUSTAH, et le programme-pays devra continuer à appliquer la plus grande flexibilité et continuité dans son engagement auprès des communautés.

66. Un deuxième risque concerne d'une part la continuité de la priorité accordée au secteur agricole dans le programme de croissance du gouvernement et d'autre part les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du COSOP. Le risque est que le gouvernement ne prenne pas la juste mesure de la situation organisationnelle et financière du MARNDR, et que le programme gouvernemental et le COSOP ne puissent être mis en œuvre efficacement avec ce ministère. Le FIDA continuera son appui au renforcement de capacités et au dialogue avec le gouvernement et ses partenaires afin de porter à l'ordre du jour les besoins sectoriels et s'engage à soutenir son partenaire gouvernemental dans son effort de modernisation.
67. Un troisième risque concerne l'effet de la récession économique aux États-Unis sur la croissance en Haïti (évolution des marchés préférentiels, possibilité d'absorption de main-d'œuvre haïtienne, évolution des envois de fonds des migrants). Le FIDA appuiera les efforts du pays et des communautés rurales visant à minimiser leur dépendance à l'égard de ce facteur exogène, notamment à travers une augmentation de la production et de la productivité agricoles. Des mesures d'atténuation peuvent être prises par le gouvernement en accord avec le Fonds monétaire international et la communauté internationale.
68. Un quatrième risque est lié aux accidents climatiques (cyclones, sécheresse) qui peuvent affecter sévèrement la vie et les biens de la population haïtienne. Pour ce qui est des projets, le gouvernement et le FIDA devront davantage prendre en compte l'incidence des phénomènes climatiques au moment du choix des technologies et des lieux de construction ou de réhabilitation d'infrastructures. La priorité devra être accordée à la gestion durable des ressources naturelles et à la recherche d'instruments ex ante dans le domaine de la gestion de risques, secteurs appuyés par le FIDA.
69. Un cinquième risque concerne les flux de fonds vers les projets. La disponibilité des fonds de contrepartie sera incluse comme partie du dialogue entre le gouvernement et le FIDA, qui cherchera à assouplir les pressions sur la contrepartie; les capacités en gestion et planification du programme-pays continueront à bénéficier d'appui et d'assistance dans le cadre de la supervision directe.

## **I. COSOP consultation process (Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP)**

### **A. Le processus**

Le processus d'élaboration du COSOP a été prévu sur trois étapes: (i) une mission de lancement du COSOP (réalisée en septembre 2007) suivie de réflexions au sein d'un groupe d'accompagnement (octobre-décembre) 2007; (ii) une mission de formulation (réalisée en janvier 2008); (iii) une phase de restitution et discussion, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du COSOP (prévue à partir de juin 2008).

Durant la mission de lancement des entrevues ont été réalisées avec le Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, le Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales, le Ministre du plan et de la coopération externe et le Ministre de l'économie et des finances. Le Secrétaire d'Etat à l'agriculture (MARNDR), le Directeur Général du MARNDR et le Directeur Général du FAES ont de même contribué avec leurs points de vue et suggestions. Des échanges ont eu lieu avec les représentants de diverses agences bilatérales et multilatérales (Ambassade de Venezuela; Agence canadienne de développement international - ACDI; Agence espagnole de coopération internationale pour le développement - AECID; Agence française de développement - AFD; Banque inter-américaine de développement - BID; Banque mondiale; Equipe pays des Nations Unies: UNCT, FAO, IICA, PAM, PNUD; Agence des Etats Unis pour le développement international - USAID; Union européenne). Des visites de terrain a permis de comprendre le fonctionnement des associations d'irrigants et leurs principales attentes quant à de nouvelles opérations.

Un groupe d'accompagnement de la préparation du COSOP a été mis en place composé de représentants du gouvernement, de la société civile, le secteur privé, la communauté internationale et les membres de l'équipe de gestion du programme pays. Ces groupes de travail ont bénéficié de la participation d'experts en développement rural haïtiens. Leurs analyses ont été essentielles au moment de la conceptualisation du COSOP.

Durant la mission de formulation, les conclusions du groupe d'accompagnement ont été présentées et discutées. Les leçons apprises au niveau des projets FIDA ont été identifiées au cours d'un atelier spécifique avec les membres des équipes de projet FIDA. Des analyses SWOT des principaux acteurs intervenant dans le COSOP ont été réalisées conjointement avec les membres des organisations. Une première synthèse de la stratégie COSOP a été présentée, discutée et validée avec le gouvernement. Une séance de présentation à la communauté internationale a également été organisée conjointement avec le PNUD.

La phase de restitution et de discussion finale du document de COSOP n'a pas pu avoir lieu comme prévu en mai 2008. Les troubles liés à la flambée des prix ont causé des manifestations et éventuellement une motion de censure contre le gouvernement de M. Jacques-Édouard Alexis en avril 2008. La vacance de gouvernement a duré jusqu'au 3 septembre, date de la mise en place officielle du gouvernement de M<sup>me</sup> Michelle Pierre-Louis. La phase de consultation finale a été relancée en novembre 2008, à l'occasion de la visite en Haïti de M<sup>me</sup> Josefina Stubbs, Directrice Amérique latine et Caraïbes du FIDA

### **B. Les point essentiels traités lors des échanges**

Les points traités lors des échanges peuvent être résumés comme suit: le problème de la coordination de l'aide internationale, le mode d'organisation de l'aide, et les risques de substitution des projets aux services techniques de l'Etat; la réflexion sur le rôle de l'Etat dans un pays qui restera pendant longtemps dépendant de l'aide financière, technique et sécuritaire externe: le besoin de renforcer les capacités; les liens entre le DSNCRP, la politique sectorielle agricole et pour le développement rural et la stratégie COSOP; le

rôle des élus locaux dans le développement local et la nature des relations entre élus et projets d'investissement qui appuient le développement du secteur privé local; le besoin de renforcer les organisations rurales; le besoin de mieux comprendre et s'articuler aux marchés locaux, nationaux, régionaux (la république dominicaine, le CARICOM) et internationaux.

Le groupe d'accompagnement a produit des textes sur les thèmes suivants: (i) une évaluation du COSOP 1999, sa performance, sa pertinence; (ii) une analyse des principales évolutions de l'agriculture depuis 1999, en particulier une analyse de l'évolution des approches pour le foncier; (iii) les principales leçons apprises en matière d'approche pour le développement agricole et rural; (iv) les principales évolutions au niveau du MARNDR, ses missions, sa capacité de pilotage, ses leviers, les leçons tirées en matière de renforcement des capacités du MARNDR.

### **C. Une réflexion sur le déroulement de la consultation**

Des entrevues ont eu lieu avec des cadres et des membres des organisations d'irrigants appuyées par des projets FIDA, mais force est de constater que les organisations faitières de petits producteurs sont encore rares et n'ont pas été impliquées. D'autre part, il a été difficile de mobiliser les cadres publics avec de l'expérience en matière de développement rural. Une certaine lassitude des participants publics et privés a été constatée face aux multiples exercices participatifs organisés par les différents bailleurs. Cela pose un sérieux défi aux gestionnaires du COSOP: faire tout ce qui est possible pour assurer la mobilisation par rapport aux plans stratégiques développés, et en particulier les options stratégiques du programme-pays du FIDA.

Tableau résumé du processus de préparation du COSOP 2009-2012

Etapes	Activités	Thèmes abordés	Participants
<b>1. Mission de lancement et travaux du groupe d'accompagnement</b>	<b>Septembre 2007</b> Rencontres avec le gouvernement Rencontres avec l'UNCT Rencontres avec les bailleurs Visite de terrain Rencontres avec des personnes ressources en provenance du secteur privé, des ONG et d'agences de coopération internationale Mise en place du groupe d'accompagnement avec 4 groupes de travail thématiques	Coordination/mode d'organisation de l'aide ( substitution ) Rôle de l'Etat / renforcement des capacités DSNCRP et Stratégie agricole Evolutions du secteur rural/agricole Orientations de la politique sectorielle dans projets Renforcement des organisations rurales	MARNDR FIDA Consultants Groupe d'accompagnement (composé de membres du MARNDR, de cadres haïtiens d'organisations internationales, de membres des équipes de projets FIDA, de représentants du secteur privé et d'ONG) Membres d'association d'irrigants
	<b>Octobre-décembre 2007</b> Travaux réalisés par le groupe d'accompagnement Analyse de documents de politique Réunions des 4 groupes thématiques du groupe d'accompagnement	Evaluation Cosop 1999 Evolutions du secteur agricole Leçons apprises en matière d'approches Evolutions au niveau du MARNDR	MARNDR FIDA (Présence terrain) Consultants locaux Groupe d'accompagnement
<b>2. Mission de formulation</b>	<b>Janvier 2008</b> Rencontres avec le gouvernement Rencontre avec l'UNCT Rencontres des bailleurs Visite de terrain Réunion discussion conclusions du groupe d'accompagnement Réunion d'évaluation des expériences des projets FIDA Analyse de documents Elaboration d'une synthèse de la stratégie (présentation PowerPoint) Discussion et accord sur cette synthèse	Contributions du groupe d'accompagnement sur les 4 thèmes: Leçons apprises au niveau des projets FIDA et mesures de correction, ciblage, analyses SWOT Rôle des élus locaux Besoins exprimés par les organisations rurales invitées Connexion aux marchés Renforcement des organisations	MARNDR FIDA (Directeur a.i Division Amérique latine et Caraïbes, CPM) Consultants Équipes des projets FIDA Membres d'associations d'irrigants Elus locaux Groupe d'accompagnement
<b>3. Restitution discussion et Validation</b>	<b>Février-mars 2008</b> Elaboration de la version préliminaire		CPM, MARNDR, consultants
	<b>Avril 2008</b> Révision interne et élaboration de proposition de document du COSOP « External peer review »	Orientations stratégiques Qualité Financement	FIDA Rome, Participants aux comités techniques, CPM
	<b>Novembre –décembre 2008</b> Réactualisation du document pour tenir compte des évolutions politiques et des options stratégiques du pays. (présentation PowerPoint) et échanges finaux sur le document du COSOP en Haïti	Redéfinition des objectifs du COSOP Intégration plus forte des facteurs de risques et leur gestion en Haïti.	Animé par le gouvernement/FIDA, (Directrice ALC, CPM, Présence pays), personnes ressource, consultant
<b>4. Révision et adoption au niveau du FIDA</b>	<b>Janvier -Février 2009</b> Révision interne du document au sein du FIDA		OSC, QA
	<b>Avril 2009</b> Adoption du COSOP par le conseil d'administration du FIDA.		Conseil d'administration du FIDA

## II. Country economic background (Situation économique du pays)

<b>Land area (km2 thousand) 2006 1/</b>	28	<b>GNI per capita (USD) 2006 1/</b>	430
<b>Total population (million) 2006 1/</b>	9.45	<b>GDP per capita growth (annual %) 2006 1/</b>	1
<b>Population density (people per km2) 2006 1/</b>	343	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2006 1/</b>	13
<b>Local currency</b> Gourde (HTG)		<b>Exchange rate: USD 1 = HTG</b> ***39.25***	
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 2000-2006 1/	1.6	GDP (USD million) 2006 1/	4 975
Crude birth rate (per thousand people) 2006 1/	28	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2006 1/	9	2000	0.4
Infant mortality rate (per thousand live births) 2006 1/	60	2006	2.3
Life expectancy at birth (years) 2006 1/	60	Sectoral distribution of GDP 2006 1/	
Number of rural poor (million) (estimate) 1/	n/a	% agriculture	28 a/
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	17 a/
Total labour force (million) 2006 1/	4.12	% manufacturing	8 a/
Female labour force as % of total 2006 1/	41	% services	55 a/
<b>Education</b>		Consumption 2006 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2006 1/	n/a	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	9
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2006 1/	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	91
<b>Nutrition</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	0
Daily calorie supply per capita	n/a	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2006 2/	23	Merchandise exports 2006 1/	507
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2006 2/	17	Merchandise imports 2006 1/	1 705
<b>Health</b>		Balance of merchandise trade	1 198
Health expenditure, total (as % of GDP) 2006 1/	6 a/	Current account balances (USD million)	
Physicians (per thousand people)	n/a	before official transfers 2006 1/	1 449
Population using improved water sources (%) 2004 2/	54	after official transfers 2006 1/	1
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Foreign direct investment, net 2006 1/	160
Population using adequate sanitation facilities (%) 2004 2/	30	<b>Government Finance</b>	
<b>Agriculture and Food</b>		Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2006 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	n/a	Total expenditure (% of GDP) 2006 1/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2006 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2006 1/	1 189
Food production index (1999-01=100) 2006 1/	102	Present value of debt (as % of GNI) 2006 1/	22
Cereal yield (kg per ha) 2006 1/	861	Total debt service (% of GNI) 2006 1/	1
<b>Land Use</b>		Lending interest rate (%) 2006 1/	43
Arable land as % of land area 2006 1/	28 a/	Deposit interest rate (%) 2006 1/	6
Forest area as % of total land area 2006 1/	4 a/		
Irrigated land as % of cropland 2006 1/	8 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2008

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2007/2008

### III. COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du COSOP)

Document de stratégie pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSNCRP 2008-2010)	Résultats-clés du COSOP 2009-2012			Objectifs institutionnels et de politique														
Objectif pour l'agriculture et le développement rural: Promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesses et respectueuse de l'environnement permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs	Objectif de développement : Améliorer de manière durable les revenus et la situation de sécurité alimentaire des populations rurales pauvres.																	
<p>Axes stratégiques prioritaires</p> <p>Objectif pour l'agriculture et le développement rural</p> <p>Axes stratégiques:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promotion d'une agriculture durable et d'une meilleure gestion du foncier</li> <li>2. Relance de la production agricole</li> <li>3. Modernisation des infrastructures rurales</li> <li>4. Promotion de la Pêche et de l'Aquaculture</li> <li>5. Relance vigoureuse de l'agro-transformation</li> <li>6. Promotion d'une nouvelle stratégie de commercialisation</li> <li>7. Renforcement des structures d'appui à la production</li> <li>8. Financement de l'agriculture</li> </ol>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Objectifs stratégiques</th> <th>Résultats que le FIDA vise à influencer</th> <th>Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques<sup>1</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable</td> <td>Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme</td> <td>Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme</td> </tr> <tr> <td>OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays</td> <td>40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels  25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres</td> <td>Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés  Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis  30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction</td> </tr> <tr> <td>OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays</td> <td>Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets</td> <td>2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits  Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs</td> </tr> <tr> <td>OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays</td> <td>Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets</td> <td>Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées</td> </tr> </tbody> </table>	Objectifs stratégiques	Résultats que le FIDA vise à influencer	Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques <sup>1</sup>	Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable	Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme	Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme	OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays	40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels  25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres	Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés  Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis  30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction	OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays	Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets	2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits  Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs	OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays	Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets	Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées		<p>Contribution au dialogue sur les politiques<sup>1</sup></p> <p>Les institutions sectorielles sont renforcées</p> <p>Une plus importante production nationale permet les achats locaux de l'aide alimentaire</p> <p>Les entités centrales, régionales et communales décentralisées incluent les organisations de base rurales dans le suivi du DSNCRP</p> <p>Le gouvernement a formulé une politique pour une meilleure maîtrise de l'eau aux fins agricoles</p> <p>De nouveaux mécanismes de sécurisation foncière alimentent une discussion sur le thème foncier</p>
Objectifs stratégiques	Résultats que le FIDA vise à influencer	Indicateurs d'étape par rapport à l'atteinte des objectifs stratégiques <sup>1</sup>																
Approche stratégique: Soutenir la relance du secteur agricole en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable	Augmentation de 20% des revenus des petits producteurs dans les zones d'intervention du Programme	Des plans de développement et d'affaires sont mis en œuvre par des organisations de base et des micro-entreprises dans les zones d'intervention du Programme																
OS1. Renforcer la participation des organisations de base rurales au processus de développement dans la zone du programme-pays	40% des organisations de base rurales travaillant avec les projets ont statuts et comités de gestions fonctionnels  25% des organisations de base rurales peuvent fournir des services de qualité à leurs membres	Des plans de développement des organisations de base rurales sont élaborés  Des partenariats entre organisations de base rurales, secteur privé et services publics sont établis  30% des organisations de base rurales ont des femmes dans leurs organes de direction																
OS2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services d'appui à la production dans la zone du programme-pays	Augmentation de la disponibilité alimentaire de base de 20% au niveau des ménages ruraux pauvres dans les zones des projets	2000 ha de petits périmètres irrigués sont réhabilités ou construits  Des stratégies et procédures de gestion rationnelles de ressources ou d'infrastructures productives collectives sont adoptées par les groupements de producteurs																
OS3. Améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés dans la zone du programme-pays	Augmentation de 20% de la part de produits mis en marché par les petits producteurs agricoles dans les zones des projets	Des filières prioritaires à appuyer dans le cadre du Programme sont identifiées et caractérisées																

<sup>1</sup> Les situations de référence seront établis à partir des enquêtes de ligne de base des projets et les enquêtes SYGRI. Ces données seront croisés avec les données des enquêtes menées par les partenaires (sécurité alimentaire : PAM ; attributions budgétaires au secteur agricole : BM ; etc).

## IV. Previous COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP)

Cet appendice a été réalisé grâce aux apports de deux commissions de travail au sein du groupe d'accompagnement (octobre 2007-janvier 2008).

### Commission "Evaluation de la pertinence et des performances du COSOP 1999".

Le COSOP 1999 a été réalisé de manière concertée avec la participation d'un grand nombre de personnes ressource à un moment où le contexte était relativement favorable. Les choses se sont dégradées lors de sa mise en application. Tel qu'il a été évalué par les membres du groupe d'accompagnement, le COSOP 1999 était pertinent dans la mesure où: (i) il s'inscrivait dans le cadre de la nécessité de favoriser le financement de projets ancrés dans un plan de développement national, particulièrement en milieu rural et identifiés à la base; (ii) il voulait favoriser en même temps l'amélioration de la capacité d'intervention de la société civile, de la structure politique et du cadre institutionnel pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté; (iii) il pouvait améliorer la capacité de direction d'ensemble du gouvernement. L'ampleur des difficultés politiques réelles a dépassé ce qui avait été anticipé au moment de l'élaboration: "political uncertainty has been a characteristic of Haiti for some time now and will certainly prevail for a while in the process of rebuilding democracy. (COSOP 1999)".

Parmi les réalisations les plus significatives obtenues au cours du COSOP 1999, la commission signale:

- L'amélioration de la capacité de planification des communautés grâce à l'appui, par certains des programmes financés, à l'élaboration de plan de développement communautaire et de projets d'investissements communautaires.
- L'amélioration de la capacité de financement des initiatives de production, par le biais des structures de microfinance mises en place et/ou renforcées dans le milieu rural.
- Un développement du partenariat entre organisations intermédiaires, les opérateurs prestataires de services (OPS) et les organisations locales au niveau des villages, des CASEC et des mairies.

La commission a tiré les leçons suivantes de l'expérience du COSOP:

- L'ancrage des projets financés à travers un programme de développement national doit s'inscrire dans une perspective à moyen terme.
- Le mécanisme flexible de financement appliqué dans certains des programmes financés par le FIDA (PAIP, PICV-I) représente un puissant appui au processus de décentralisation et de responsabilisation des autorités des collectivités territoriales. Il stimule aussi les communautés dans le processus de préparation des plans de développements communautaires.
- La nécessité, aussi, de favoriser la naissance de groupes d'intérêt économique et de prioriser le financement d'initiatives productives privées dans le milieu rural se fait sentir et doit être clairement spécifiée dans la nouvelle stratégie du COSOP 2009-2012.
- Les documents méthodologiques de référence comme, par exemple: la méthodologie de réalisation de plans de développement communautaire (PDC), le ciblage des plus pauvres; la prise en compte de l'aspect genre, de la protection des ressources naturelles et un système de suivi-évaluation orienté vers l'impact doivent être identifiés et exigés durant les premiers mois suivant le démarrage des programmes.

- Le financement à moyen terme des initiatives productives de base par les instances nationales et les institutions de microfinance en milieu rural est à encourager en vue de créer une plus grande offre de crédit de proximité.

### **Commission "Evolution du développement rural en Haïti depuis 1999, les expériences les plus probantes".**

Cette commission a réuni une dizaine de personnes, qui a permis d'identifier un ensemble d'approches pertinentes à retenir dans le cadre des futurs investissements du FIDA en Haïti. Sur les dix dernières années, quelques expériences ont montré une résilience majeure face aux crises:

- La mise en place des laiteries du réseau "Lèt Agogo" qui produisent selon des procédés artisanaux adaptés aux contraintes locales du lait stérilisé et des yaourts et offrant ainsi un débouché très rémunérateur à la production laitière paysanne est jusqu'alors très peu valorisée.
- Le renforcement des capacités de certaines organisations de base à gérer des activités (leur professionnalisation): il y a eu décantation après le foisonnement des organisations de base apparues entre 1986 et la fin des années 1990.
- La multiplication des groupements féminins prenant en charge des activités notamment économiques (transformation de fruits) mais aussi sociales (programmes d'éducation).
- L'émergence et la multiplication des banques communautaires et mutuelles de solidarité, institutions locales de financement (très) décentralisé.
- La consolidation du réseau d'agents vétérinaires, qui couvre aujourd'hui pratiquement tout le territoire national et constitue pour l'action sanitaire du MARNDR un formidable relais (en termes de capacité de surveillance et de détection précoce, ainsi qu'en termes d'intervention déconcentrée / vaccinations).
- Le développement de la filière café "qualité" reposant sur une prise en main "professionnelle" par la paysannerie de la transformation et de la commercialisation des produits.
- Le maintien depuis plusieurs décennies d'une filière mangue compétitive à l'exportation qui a su s'adapter à l'évolution du contexte national (hausse de la demande interne) et international (augmentation de la concurrence).
- L'évolution progressive, à Marmelade, d'un projet de conservation des sols vers un projet de développement local accordant la priorité au renforcement des pouvoirs locaux (empowerment) et à la création de valeur ajoutée dans le cadre de filières ciblées (lait, fruits, légumes).
- Enfin, et il est important d'insister sur l'existence de filières qui "se portent bien" sans projets et sans interventions externes, telles que la filière porcine.

Toutes ces expériences sont jugées positives essentiellement parce qu'elles contribuent durablement à l'amélioration de la situation socio-économique des bénéficiaires, avec une réelle prise en charge par les acteurs locaux des leviers de l'opération. Les facteurs qui contribuent à expliquer les succès enregistrés sont les suivants:

- La contrainte principale a été identifiée et effectivement levée, ce qui permet de débloquer le système: création d'un marché porteur pour le lait, approvisionnement en son de blé pour la filière porcine, rapports de proximité et contrôle social fort pour les prêts dans les banques communautaires, maîtrise du processus de préparation du café de qualité pour le café, ...
- Dans le meilleurs des cas, quand la contrainte majeure est vraiment levée, l'ensemble du système peut progressivement se transformer profondément par des séries de changement en cascade: exemple du lait à Limonade, avec le développement aujourd'hui d'une association lait-maraîchage autour des points

d'eau pour l'abreuvement du bétail; exemple encore de l'introduction du maraîchage à Salagnac suite à la construction des citernes et de la route.

- Dans la plupart des cas, on a mis au point (ce qui a pris du temps) des techniques adaptées aux contraintes des producteurs en milieu rural (accès limité à l'énergie, absence de marché des équipements, ...). Les appuis aux acteurs économiques doivent ainsi s'inscrire dans la durée et dans un cadre de réel partenariat pour qu'ils puissent déboucher sur des innovations porteuses.
- Un élément qui contribue également au succès de ces expériences est l'investissement dans des biens publics complémentaires mais essentiels au développement de l'initiative privée: pistes rurales pour améliorer la qualité du café, production énergétique pour permettre l'émergence d'une chaîne du froid, ...
- La mise en réseau des unités de production permet de dépasser la contrainte de taille minimale requise pour accéder à certains marchés (écoulement des produits ou approvisionnement en intrants) et réaliser des économies d'échelle substantielles (contrôle de qualité, formation,...).
- La création de partenariats avec le secteur privé formel, dans le but de faire jouer au mieux les synergies et les complémentarités est aussi à la base des principaux succès enregistrés ces dernières années (lait, mangues, ...).

Quelles sont les contraintes à la multiplication de ces expériences ? Une analyse récente des filières agricoles et industrielles existantes<sup>2</sup> a révélé l'existence de "réservoirs de valeur ajoutée" encore peu ou mal exploités: filière canne à sucre, transformation des produits alimentaires (séchage de fruits, pulpes, jus, ...). Mais les contraintes rencontrées sont nombreuses, parmi lesquelles les suivantes ont été soulignées:

- La réussite d'une expérience nécessite un accompagnement rapproché sur une longue durée (plus de 10 ans pour le café, plus de 5 ans pour le lait), ce qui demande un engagement à moyen terme de la part des bailleurs, ce qui n'est pas toujours évident, en particulier dans un contexte marqué régulièrement par des crises politiques.
- Les institutions sont très fragiles en Haïti et généralement peu durables. On capitalise ainsi difficilement les expériences antérieures et on repart souvent de zéro.
- Les organisations de base, même si elles ont progressé, manquent cruellement de maturité et les efforts de formation requis, à la fois technique et en gestion d'entreprise, sont considérables.
- Les ressources humaines qualifiées requises pour accompagner ces agents économiques, surtout dans le cadre de partenariats avec le secteur privé formel, sont de plus en plus rares du fait de la fuite des compétences vers l'étranger.
- Il existe un déficit majeur en sources de financement pour le secteur, à tous les niveaux, depuis celui du ménage rural jusqu'à la petite ou moyenne entreprise formelle, en passant par l'exploitation agricole et la micro-entreprise informelle.

Enfin, la corporation des agro-professionnels (la plupart du temps des ingénieurs agronomes) qui constitue la majorité des cadres des structures publiques et des ONG impliquées dans de tels processus a longtemps souffert d'un fort repli sur soi et d'un manque d'ouverture vers d'autres professions et approches (spécialistes du marketing, spécialistes de produits d'exportations, gestionnaires, entrepreneurs privés) dont l'apport est pourtant essentiel à la réussite des expériences nouvelles mentionnées.

---

<sup>2</sup> / MARNDR / BID; Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; rapport de synthèse, tome 2: les filières rurales; octobre 2005.

## **V. Project Pipeline (Réserve de projets)**

### **Option de nouveau projet : Projet de développement de la petite irrigation, PPI-II**

#### **A. Zone géographique possible et groupe cible**

1. Le PPI-2 se concentre dans les Départements du Nord-Est et du Nord-Ouest, compte tenu des indices régionaux de pauvreté et des potentiels de développement des petits périmètres irrigués. Il était prévu que le PPI-II fournisse un appui technique et méthodologique dans le Plateau central au PICV-II et au PAIP, autres projets en cours du FIDA, et que des appuis ponctuels soient délivrés auprès d'associations d'irrigants bénéficiaires du PPI-I.

2. Les ressources additionnelles sous le cycle PBAS 2007-2009 seront utilisées pour éteindre la portée géographique du PPI-2 à inclure la Département du centre pour toutes les activités prévues du projet. Il est estimé que cette extension géographique permette de toucher 6,000 familles additionnelles. De plus, ces ressources additionnelles permettront d'entreprendre des interventions ponctuelles dans au niveau de petits périmètres gravement touchés par les ouragans et tempêtes tropicales en aout – septembre 2008 au niveau du Grand Sud (Départements su Sud-Est, Sud, et Nippes).

#### **B. Justification du projet**

3. Le PPI-II a été approuvé par le conseil d'administration du FIDA en décembre 2006. Le projet se base sur les leçons apprises lors de la mise en œuvre de la première phase (Projet de réhabilitation des petits périmètres irrigués, PPI-I, achevé en 2006), notamment : i) un accompagnement suffisant pour le renforcement de capacités des associations d'irrigants ; ii) un accompagnement suffisant pour la valorisation des investissements (conseil agricole) ; iii) une prise en compte suffisante de la problématique genre. La mise en œuvre du PPI-I a placé le FIDA dans une position de partenariat privilégié avec le MARNDR dans le secteur de la petite irrigation.

4. Le projet de développement de la petite irrigation (PPI-II) trouve sa justification dans la nécessité de réduire significativement la pauvreté rurale en Haïti par l'intermédiaire de : (i) l'accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée, en installations collectives comme individuelles ; (ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès aux producteurs aux marchés de manière à augmenter les revenus des familles les plus pauvres ; (iii) le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, En contribuant à la création de communautés plus résistantes, les activités du projet sont en accord avec la politique du FIDA an matière de prévention des crises et de redressement.

5. L'accord de prêt 715-HT servant à financer le PPI-II a été approuvé en pleine crise parlementaire par l'Assemblée national, en juin 2008. Le projet a été déclaré en vigueur le 5 novembre 2008 par le FIDA. Les objectifs et stratégies du projet demeurent tout à fait pertinents au cadre de politique du gouvernement (DSNCRP) et aux orientations du MARNDR. De plus, la flambée des prix alimentaires a en 2008 rappelé l'importance d'une relance importante de la production agricole nationale en Haïti. Le sous-développement du potentiel irrigable du pays souligne la centralité du développement des infrastructures de l'irrigation pour une telle relance. De plus, de nombreuses infrastructures existantes ont été sévèrement endommagées par les ouragans et tempêtes tropicales de 2008.

6. Se basant sur la leçon apprise de la lenteur de démarrage de nouveaux projets en Haïti ainsi que la pertinence du PPI-II aux besoins contextuels pressants du pays, le greffage de ressources au PPI-2 permettra au FIDA de faire preuve, une nouvelle fois, de sa flexibilité dans son soutien au développement d'Haïti et de mobiliser dans les meilleurs délais un soutien additionnel en faveur de son groupe cible.

### **C. Objectifs du projet**

7. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres par le biais de la petite irrigation. Les objectifs spécifiques sont : (i) l'intensification et accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture de l'agriculture irriguée, en installations collectives comme individuelles ; (ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers adaptés de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres ; et (iii) le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes les plus vulnérables.

### **D. Harmonisation et alignement**

8. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP, et contribue directement à la priorité de relance et d'augmentation de la production agricole nationales exprimé par le gouvernement à la tête du pays depuis septembre 2008. Le projet vise à renforcer les capacités de planification et programmation dans la gestion des ressources en eau des institutions de l'état.

9. De plus, le projet est complémentaire avec les autres interventions du FIDA dans le pays (le Projet d'intensification de cultures vivrières, Phase II, PICV-II et le Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural, PAIP) et les interventions des autres bailleurs dans le secteur de la petite irrigation, surtout le projet d'irrigation de l'AFD (avec lequel le PPI-I a été mise en œuvre) et les Projets d'intensification agricole (PIA) de la Banque inter-américaine de développement.

### **E. Composantes et activités**

10. Les activités du projet sont organisés selon 3 composantes opérationnelles: (i) développement de l'irrigation; (ii) appui aux activités productives; (iii) renforcement des capacités. Il existe une quatrième composante de coordination et de gestion. Les activités financées par les nouvelles ressources disponibles s'inséreront dans les composantes prédéfinies en 2006. Une part importante des ressources sera attribuée aux infrastructures, et il est prévu que les activités d'accompagnement des usagers et de valorisation des investissements bénéficient d'une attention plus importante grâce aux ressources fraîches.

### **G. Coûts et financements**

11. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 27.0 millions, dont US\$ 13 millions sont financés par un prêt hautement favorable du FIDA, US\$ 8 millions par un prêt du Fonds OPEP, US\$ 2,45 millions par les bénéficiaires et US\$ 3,5 millions de contrepartie gouvernementale. Le montant additionnel de US\$ 5,66 millions, en maintenant les mêmes proportions entre le financement externe et les financements nationaux amènerait le projet à un total de US\$ 34,4 millions (US\$ 13 millions de prêt FIDA et US\$ 5,66 millions de don FIDA, US\$ 8 millions de prêt OPEP, et approximativement US\$ 3,3 de contribution de bénéficiaires, et US\$ 4,5 de contribution nationale). Une

mission d'actualisation définira de manière plus spécifique les modifications à apporter aux tableaux de couts, à l'accord de prêt (annexe II), etc.

## **H. Organisation et gestion**

12. Le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural est l'agence d'exécution du PPI-II. Le projet compte actuellement avec les membres d'une unité de coordination du projet à Port-au-Prince, un bureau du Nord-est et une antenne du Nord-Ouest. Pour les nouvelles zones du projet (Centre) l'établissement d'une antenne sera étudié ; pour les zones du Grand Sud, il n'y aura pas de création de structure fixe du projet mais une organisation intermédiaire se chargera du travail d'accompagnement qui se devra faire au niveau des associations d'irrigants (la participation de l'ONG haïtienne FONHDILAC, agence d'exécution du Programme d'assistance technique pour le renforcement des associations d'irrigants, sera considérée).

## **I. Indicateurs suivi et évaluation**

13. Les principaux indicateurs pour les objectifs spécifiques du projet sont: (i) 24,000 familles ont bénéficié des services du projet, amélioré leurs revenus et jouissent d'une plus grande sécurité alimentaire; (ii) (15,000) les bénéficiaires ont amélioré leurs revenus agricoles de 40 à 100% ; (iii) (6,200) ménages parmi les plus démunies ont amélioré leurs revenus de plus de 50% ; (iv) (90) petits périmètres sont gérés par leurs usagers de manière durable ; (v) le prix de vente accru de 30% à 50% par rapport à la période de récolte. (les chiffres entre parenthèses seront actualisés à la hausse suite aux précisions apportées par la mission d'actualisation)

## **J. Risques**

14. Au-delà de risques de niveau macro sur lesquels le projet pourra difficilement influencer (stabilité politique, effets du ralentissement économique aux Etats-Unis, désastres climatiques), les risques identifiées sont : (i) entretien des ouvrages ; (ii) encadrement des usagers ; (iii) surexploitation des ressources en eau ; (iv) actions de préservation des bassins versants ; (v) approche équité entre genres. Le projet inclus des mesures de mitigation pour chacun de ces risques identifiées.

## **K. Calendrier de travail**

15. Il est proposé que le travail d'actualisation soit réalisé en février-mars 2009, pour une validation avec la Division consultative technique du FIDA en avril 2009. Une note d'amendement sera soumise au conseil administratif du FIDA en septembre 2009, pour pouvoir procéder à un début de décaissement de fonds dès fin 2009.

## **Option de nouveau projet : Projet de développement de filières**

### **A. Zone géographique possible et groupe cible**

16. Le projet travaillera dans les zones caractérisées par une pauvreté aigüe et où le FIDA aura déjà acquis une expérience dans l'accompagnement des populations. La possibilité d'éteindre la couverture de la présence du FIDA vers les Département du Grand Sud pourrait être pris en compte, selon le volume de cofinancements mobilisés.

17. Au-delà du ciblage géographique des Départements et communes plus fortement touchés par la pauvreté, le projet favorisera les organisations de producteurs avec un certain niveau d'organisation, en ciblant particulièrement celles ayant une forte

participation de femmes ou de jeunes. Un ciblage sera également exercé en choisissant des filières où des femmes, jeunes, et autres personnes vulnérables sont concentrées.

## **B. Justification du projet**

18. La manque de possibilités de commercialisation ainsi que les pertes post-récolte sont identifiées comme des principales limitations pour l'accroissement des revenus des producteurs haïtiens. Les opportunités limitées de financement en milieu rural sont également citées comme des contraintes majeures pour le développement d'entreprises liées à la transformation. Le projet visera à appuyer les organisations de base rurales (les organisations de producteurs et autres) à penser leur structuration en s'insérant dans une approche de développement de filières porteurs et de l'économie formelle rurale.

## **C. Objectifs du projet**

19. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres. Son objectif spécifique est d'améliorer la participation des populations cibles dans l'économie et d'augmenter de manière durable la valeur ajoutée créée par leur activité économique.

## **D. Harmonisation et alignement**

20. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP, et les orientations sectorielles du MARNDR. Le projet se basera sur les leçons apprises du projet Filières de la Banque inter-américaine de développement, mise en œuvre avec le MARNDR.

## **E. Composantes et activités**

21. Les activités du projet seront organisés selon 2 composantes opérationnelles: (i) renforcement de capacités; (ii) fonds d'appui aux filières. Les activités seront : Composante 1 : audit participatif des organisations de base rurales; élaboration de plans de développement; élaboration de plan d'affaires ; formation et activités de renforcement de capacités; tissage de liens entre organisations de base rurales – secteur privé – public ; Composante 2 : financement d'initiatives au niveau d'organisations de base rurales partenaires ; financement de partenariats organisations de base rurales – secteur privé.

## **G. Coûts et financements**

22. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 21 millions, dont US\$ 15 millions sont financés par un don du FIDA. Les apports des bénéficiaires et la contrepartie nationale sont estimés à US\$ 2 millions. Le cofinancement par le Fonds OPEP (partenaire traditionnel du FIDA en Haïti), le Caribbean Development Bank (partenaire traditionnel du FIDA dans la sous-région ayant récemment engagé une collaboration avec Haïti) ou le BANDES sera recherché.

## **H. Organisation et gestion**

23. La tutelle du projet sera confiée à une institution nationale compétente au niveau du MARNDR (de préférence les services techniques ayant mis en œuvre le projet filières de la BID) ou le FAES.

## **I. Indicateurs suivi et évaluation**

24. Les principaux indicateurs RIMS de premier niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont: nombre de personnes ayant bénéficié des services du projet (1.8.1);

groupes ayant bénéficié du projet (1.8.3) ; personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisation (1.4.1); installations de commercialisation, de transformation, de stockage aménagés et/ou remises en état (1.4.4); groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction (1.4.6).

25. Les principaux indicateurs RIMS de deuxième niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont : nombre de groupes opérationnels / fonctionnels (2.6.3) ; nombre d'infrastructures de commercialisation, de transformation, de stockage en service (2.4.3).

## **J. Risques**

26. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) la stabilité politique et la création d'un environnement favorable à la création d'initiatives et de réseaux du secteur privé ; (ii) la stabilité des prix internationaux pour l'achat des intrants nécessaires pour la production agricole dans les zones du projet. Au niveau du démarrage et de la mise en œuvre du projet, les risques de démarrage lent, de faible capacité de mise en œuvre par les institutions nationales publiques et privés, et la faible disponibilité de fonds de contrepartie sont identifiés. Des conditionnalités d'entrée en vigueur et de pression minimale sur la contrepartie, ainsi que des partenariats diversifiés pour la mise en œuvre, seront recherchés.

## **K. Calendrier de travail**

27. La formulation du projet débutera en 2010 pour une présentation au conseil exécutif du FIDA en début 2011. Etant financé par don sous le Debt sustainability framework, il est pressenti que le projet puisse démarrer dès fin 2011, le cadre de financement ne nécessitant pas d'approbation par l'assemblée nationale du pays. Ce calendrier permettra au projet d'assurer la continuité et la mise en séquence des activités entreprises par les projets PICV-II et PAIP du FIDA.

## **Option de nouveau projet : Projet de protection de l'environnement binational**

### **A. Zone géographique possible et groupe cible**

28. Le projet travaillera dans les zones caractérisées par une pauvreté aigüe dans les Départements limitrophes à la République dominicaine. Le projet ciblera les pauvres ruraux ayant un potentiel pour participer à des activités productives agricoles ou extra-agricoles, plus particulièrement les populations vivant dans les mornes et exerçant des activités avec effet neutre ou négatif sur l'environnement.

### **B. Justification du projet**

29. La vulnérabilité de l'environnement haïtienne est un des facteurs plus déterminants de la vulnérabilité de la population rurale. L'agriculture, secteur qui occupe plus de la moitié de la population haïtienne, est particulièrement sensible aux variations climatiques et aux effets de réchauffement climatique. Les agriculteurs haïtiens souffrent également de la perte de fertilité des terres, accélérée par la déforestation, l'érosion et des désastres naturels répétés.

30. Les thèmes de bassin versant et de l'environnement se limitent peu de fois aux frontières administratives d'états, de départements, de communes. Une approche binationale des questions de traitement de bassins versants, des thèmes environnementaux, devient très pertinent dans le contexte de l'île de Hispaniola.

### **C. Objectifs du projet**

31. L'objectif de développement du projet est l'accroissement et sécurisation durables des revenus des ménages ruraux pauvres et de diminuer leur vulnérabilité aux chocs liés à la dégradation de l'environnement. Son objectif spécifique est d'améliorer la participation des populations cibles dans l'économie et d'augmenter de manière durable la valeur ajoutée créée par leur activité économique.

### **D. Harmonisation et alignement**

32. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP. Le projet se basera sur les leçons apprises des projets de Bassin versant de l'IBID, et des bailleurs bilatéraux tels que l'ACDI et USAID.

### **E. Composantes et activités**

33. Les activités du projet seront organisées selon 2 composantes opérationnelles: (i) renforcement de capacités; (ii) fonds d'appui aux initiatives productives. Les activités seront : Composante 1 : sensibilisation, formation, renforcement de capacités sur les thèmes de protection de l'environnement au niveau communautaire, des autorités locales et au niveau central ; échanges entre Haïti et République dominicaine; Composante 2 : financement d'initiatives au niveau de groupes de bénéficiaires, avec focalisation sur initiatives de conservation de sols, reboisement, etc, pouvant permettre un dégagement de revenu durable.

### **G. Coûts et financements**

34. Le coût total initial du projet a été fixé à US\$ 30 millions, dont US\$ 15 millions sont financés par un don du FIDA en Haïti, et US\$10 millions par un prêt FIDA en République Dominicaine. Les apports des bénéficiaires et la contrepartie nationale sont estimés à US\$ 2 millions. Un cofinancement avec le FEM sera recherché pour ce projet.

### **H. Organisation et gestion**

35. La tutelle du projet sera confiée à une institution nationale compétente au niveau du MARNDR et inclura le Ministère de l'environnement dans le développement des activités de renforcement de capacités au niveau central. La contrepartie en République Dominicaine sera le Ministère d'agriculture ou de l'environnement.

### **I. Indicateurs suivi et évaluation**

36. Les principaux indicateurs RIMS de premier niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont: nombre de personnes ayant bénéficié des services du projet (1.8.1); groupes ayant bénéficié du projet (1.8.3) ; personnes formées en gestion de ressources naturelles (1.1.9); nombre de groupes de gestion des ressources naturelles comptant des femmes dans leurs instances de production (1.1.12); superficie faisant l'objet d'une gestion améliorée des sols (1.1.14) ; personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole (1.2.2).

37. Les principaux indicateurs RIMS de deuxième niveau pour les objectifs spécifiques du projet sont : nombre de groupes de gestion des ressources opérationnels / fonctionnels (2.1.4) ; nombre de producteurs agricoles faisant état d'une augmentation de leur production / rendement (2.2.2).

## **J. Risques**

38. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) l'attention politique aux thèmes de l'environnement ; (ii) le niveau de collaboration effectif entre les Gouvernements d'Haïti et la République Dominicaine. Au niveau du démarrage et de la mise en œuvre du projet, les risques de démarrage lent, de faible capacité de mise en œuvre par les institutions nationales publiques et privés, et la faible disponibilité de fonds de contrepartie sont identifiés. Des conditionnalités d'entrée en vigueur et de pression minimale sur la contrepartie, ainsi que des partenariats diversifiés pour la mise en œuvre, seront recherchés.

## **K. Calendrier de travail**

39. La formulation du projet débutera en 2010 pour une présentation au conseil exécutif du FIDA en début 2011. Etant financé par don sous le Debt sustainability framework, il est pressenti que le projet puisse démarrer dès fin 2011, le cadre de financement ne nécessitant pas d'approbation par l'assemblée nationale du pays.

## **Option de nouveau projet : Projet de gestion de risques dans le secteur agricole**

### **A. Zone géographique possible et groupe cible**

40. Le projet travaillera sur le territoire national en appuyant le pilotage de gestion de risque pour les ménages ruraux et les petits producteurs. Le projet ciblera les petits producteurs vulnérables aux chocs externes.

### **B. Justification du projet**

41. L'agriculture est une entreprise à haut risque. Plus particulièrement en Haïti, les petits producteurs font face à un grand nombre de risques liés au positionnement de l'île dans la zone cyclonique, à la dégradation de l'environnement et la forte déforestation, et les effets du réchauffement climatique. Peu d'outils existent pour appuyer les agriculteurs des pays en développement dans la prise en compte de ces risques ; Haïti n'est pas épargné de cette caractéristique. Le développement d'outils pour une meilleure gestion des risques au niveau des communautés rurales haïtiennes s'impose.

### **C. Objectifs du projet**

42. L'objectif de développement du projet est la diminution de la vulnérabilité des ménages ruraux face aux chocs climatiques. Son objectif spécifique est développer des outils de gestion de risques et d'améliorer l'accessibilité des populations et producteurs ruraux à ces outils.

### **D. Harmonisation et alignement**

43. Le projet s'aligne entièrement sur les priorités sectorielles identifiées dans le DSNCRP. Le projet se basera sur les résultats de l'assistance technique conjointe FIDA-Banque mondiale au gouvernement dans le domaine de la gestion des risques pour le secteur agricole, les activités mises en œuvre par le Programme alimentaire mondial et le FIDA dans ce secteur au niveau global.

## **E. Composantes et activités**

44. Les activités du projet seront organisés selon 2 composantes opérationnelles: (i) développement et validation d'outils financiers de réduction de la vulnérabilité ; (ii) pilotage des outils auprès d'une population ciblée.

## **G. Coûts et financements**

45. Le coût total initial du projet pilote a été fixé à environ US\$ 200,000. Selon les résultats de ce projet pilote, une expérience plus élargie pourrait être considérée durant la période du COSOP.

## **H. Organisation et gestion**

46. Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec le MARNDR et le MEF, ainsi que les organisations / agences internationales travaillant dans le secteur de l'assurance agricole, notamment la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial, et les banques privées.

## **I. Indicateurs suivi et évaluation**

47. Les principaux résultats du projet pilote seront i) outils validés avec le secteur publique et le secteur privé ; ii) nombre de personnes participant au projet pilote ; iii) nombre de vouchers distribués ; iv) nombre d'indicateurs renseignés.

## **J. Risques**

48. Les risques principales qui peuvent influencer sur la mise en œuvre du projet sont (i) la stabilité politique et la création d'un environnement institutionnel favorable; (ii) la possibilité de collecte de données fiables pour les index météorologiques ; (iii) l'intérêt du système bancaire privé dans les activités pilote.

## **K. Calendrier de travail**

49. La formulation du projet débutera en 2010 suite à évaluation des résultats de l'assistance technique Banque mondiale- FIDA au gouvernement.

## Dossier clé 1: Rural Poverty and agricultural/rural sector issues.

### Analyse de la pauvreté rurale et des principaux problèmes du secteur

SECTEUR PRIORITAIRE	GROUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES	
1 – ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION	1.a) Accès au capital naturel: accès à la ressource en eau	Petits producteurs de montagne Petits maraîchers des plaines et zones périurbaines	La non maîtrise des ressources en eau entraîne une variabilité forte des rendements et une utilisation sous-optimale de la ressource en sol et en travail	subventions à des équipements de micro-irrigation et culture sous serre subvention à des aménagements de micro-ravines dans des exploitations individuelles mise au point de références technico-économiques et assistance technique
	1.b) Accès au capital naturel: accès au foncier	Petits exploitants en faire valoir indirect sur petits périmètres irrigués	La non sécurisation de l'accès au foncier renforce la vulnérabilité du groupe et constitue un frein aux investissements	études foncières détaillées sur périmètres réhabilités ou à réhabiliter formation par les échanges sur des approches innovantes de gestion de la question foncière opérations pilotes de sécurisation foncière basées sur le droit informel local
	1.c) Accès au capital naturel: qualité de la ressource en sol, lutte contre l'érosion		La priorité donnée aux cultures annuelles sarclées contribue à augmenter l'érosion, se traduit par des pertes de sol, une diminution de la fertilité des sols et des risques accrus en aval	mise à la disposition des agriculteurs d'un matériel génétique performant mais et adapté incitations économiques (subventions) au greffage: sélection puis reproduction du matériel retenu incitation à la plantation d'arbres générateurs de revenus subventions aux aménagements de ravines
	1.d) Accès au capital physique: production de valeur ajoutée locale	Femmes productrices et pluriactifs ruraux	L'absence de moyens de transformer sur place des produits périssables se traduit par des pertes importantes pendant le transport et une fuite de valeur ajoutée vers la ville	incitations économiques (subventions) à l'établissement d'ateliers artisanaux de transformation des produits agricoles assistance technique pour une la maîtrise du processus de transformation appui et formation en gestion d'entreprise appui à la mise en marché des produits

SECTEUR PRIORITAIRE	GRUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES	
	1.e) Accès au capital financier: crédit rural	Petits et moyens producteurs agricoles ruraux Femmes productrices	Les études révèlent un déficit de financement au niveau du monde rural haïtien, de même qu'une carence en structures d'épargne	appui (technique, financier) aux systèmes financiers décentralisés existants, en privilégiant l'appui aux Banques bancaires Communautaires communautaires et structures articulées avec les groupes de travail collectif appuis à la réforme du cadre légal pour faciliter le développement des systèmes financiers décentralisés
2 – RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	2.a) Structuration des organisations de producteurs irrigants	Petits et moyens exploitants agricoles sur périmètres irrigués	Les associations d'irrigants restent insuffisamment structurées; la perception des redevances pour service d'irrigation est peu efficace, ce qui limite la capacité d'offre de services des associations Les petits irrigants sont souvent marginalisés	renforcement des activités d'accompagnement des associations d'irrigants: formations, assistance technique appui à l'actualisation du cadre légal de la gestion de l'eau d'irrigation en Haïti organisation de visites croisées et d'échanges entre associations d'irrigants en vue de contribuer à une structure nationale fédérée (en prenant appui sur les structures régionales existantes)
	2.b) Structuration des filières	Petits producteurs agricoles Femmes productrices aval des filières (commerçants, transformateurs, exportateurs)	Les rapports sociaux en milieu rural sont très inégalitaires; ces inégalités se manifestent aussi dans l'échange de produits entre vendeurs (paysans) et acheteurs (commerçants, transformateurs) par des prix peu équitables Le faible niveau d'organisation des producteurs se traduit par des difficultés à garantir des approvisionnements réguliers et de qualité en produits agricoles	appui à l'établissement d'alliances productives et de contrats entre acteurs des filières appui à la professionnalisation des organisations économiques producteurs, transformateurs, commerçants) appui à l'actualisation du cadre légal des organisations en Haïti (projet de loi sur les associations à actualiser et à promouvoir)

SECTEUR PRIORITAIRE	GROUPE CONCERNE	PROBLEMES ET ENJEUX	ACTIONS REQUISES
	2.c) Développement de l'offre de services en milieu rural	<p>Jeunes qualifiés au chômage en milieu rural (offreurs potentiels de services en milieu rural)</p> <p>Petits et moyens producteurs ruraux (demandeurs de services)</p>	<p>les ruraux ont difficilement accès à des services de base tels que conseil technique, vente d'intrants, accès à l'information, facilités de communication, ...</p> <p>la population rurale jeune, même formée, ne trouve pas comment utiliser sa force de travail et refuse de plus en plus le travail de production agricole considéré comme insuffisamment rémunéré par rapport à sa dureté</p> <p>le système éducatif haïtien produit chaque année des centaines d'agro-professionnels dont la plupart sont au chômage, alors qu'ils ont la capacité d'offrir des services aux ruraux.</p> <p>réalisation d'études de marché sur les besoins en services marchands en milieu rural</p> <p>mise sur pied d'un programme d'emploi de jeunes agro-professionnels par les organisations professionnelles agricoles et rurales:</p> <p>subventions aux organisations pour l'embauche des professionnels</p> <p>formation / recyclage des professionnels embauchés</p> <p>suivi et accompagnement des professionnels embauchés</p> <p>appui à la création de business centers en milieu rural (en lien avec programme DEFI MARNDR / BID)</p>

## Dossier clé 2 :

## Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and treats [SWOT] Analysis)

## (Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
<b>MARNDR</b>	<p>Une présence sur le terrain (infrastructure+personnel)</p> <p>Recours pour le monde rural en cas de problème</p> <p>Des domaines de spécialisation reconnus (cadres, le laboratoire de Tamarinier, le programme de vaccination, certains projets, la capacité de penser les évolutions)</p> <p>Écoles moyennes / FAMV/ centres de recherche</p> <p>Capacité à susciter l'appui des coopérations internationales</p>	<p>Un besoin de redéfinir à fond le financement du MARNDR</p> <p>Organisation non adaptée aux missions</p> <p>Orientation non adaptée aux défis</p> <p>Personnel: profils et démographie effectif inadéquats. Fuite de cerveaux</p> <p>Difficultés pour s'adapter / rigidités</p> <p>Déficit de leadership stratégique (coordination, motivation)</p> <p>Capacité de programmation, mise en œuvre et de suivi des projets</p> <p>Articulation avec d'autres ministères</p>	<p>Stabilité politique actuelle/sécurité (MINUSTAH/PNH)</p> <p>Existence de cadre de référence(DPG/DSNCRP/UNDAF/GTA)</p> <p>Marchés porteurs (locaux, RépDom/CARICOM, prix produits agricoles en hausse / niches bio)</p> <p>Volonté de décentralisation</p> <p>Montants considérables de financements disponibles pour l'investissement dans le secteur rural</p> <p>Potentiel agricole malgré base de ressources naturelles dégradée</p> <p>Nouvelle donne au FMI permet de réfléchir sur héritage des PAS et nouvelles approches à développer</p>	<p>Fragilité du processus de stabilisation / crise parlementaire</p> <p>MARNDR: déficit mise en lien politique et projets; mise en œuvre, harmonisation et coordination</p> <p>Récession mondiale (marchés, transferts)</p> <p>Climatiques et sismiques</p> <p>Absence de politique de décentralisation et déconcentration insuffisante</p> <p>Rigidité budgétaire restreint les marges de manœuvre, contreparties: budget ne reflète pas tjs PTBA</p> <p>Continuation cercle vicieux: ajustement structurel, rigidité budgétaire, décaissements lents, absence de recrutements additionnels, absence de dynamisme, lassitude des bailleurs</p> <p>Continuation de stratégies de production extensives de la part des producteurs</p>
<b>FIDA en Haïti</b>	<p>Réflexion stratégique concertée</p> <p>Financements LT et constance</p> <p>FIDA a su construire et</p>	<p>L'approche projet / UGP qui contribue à frictions: besoin de repenser financement MARNDR et gestion des prêts en prenant en compte Accord de Paris</p>	<p>Idem que le MARNDR</p> <p>Changements FIDA: supervision directe, financement sur fonds de don, renforcement présence pays</p> <p>Possibilité de redéfinir convenance</p>	<p>Idem que le MARNDR</p>

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	<p>fidéliser un réseau d'expertise en matière petite irrigation</p> <p>Levier pour mobilisation de fonds</p> <p>Lien institutionnel direct avec centre de décision (CPM)</p>	<p>Lenteur décaissement</p> <p>Absence sur le terrain jusqu'en janvier 05</p> <p>Gestion des connaissances et communication inadéquates</p> <p>Missions: surtout contrôle supervision, pas suffisamment d'appui</p>	<p>d'utilisation de l'approche projet (si innovation) ou de l'appui budgétaire (si mainstreaming d'innovations)</p>	
Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
<b>Ministère des Finances et de l'Economie</b>	<p>Possède des cadres formés de qualité qui ont formulé et mis en œuvre des politiques économiques cohérentes avec les standards internationaux d'alors, alors qu'ils étaient soumis à des fortes contraintes internes et externes.</p>		<p>Le principal défi auquel devra répondre le Ministère des finances sera de contribuer, avec les ministères sectoriels, à la formulation de nouveaux critères pour la répartition des ressources publiques de fonctionnement et d'investissement, en fonction des priorités indiquées dans le DNSCRP et les performances de chaque ministère (result based budgeting). Par ce biais, le Ministère des finances jouera probablement un rôle indirect mais clé dans la redynamisation du Ministère de l'Agriculture.</p>	
<b>FAES</b>	<p>le FAES est un instrument qui complète de manière adéquate la panoplie des instruments de politique dont doit disposer le gouvernement. Le FAES possède un personnel professionnel, créatif et motivé et une grande capacité à concevoir des procédures et les faire</p>	<p>Les principales faiblesses du FAES, en ce qui concerne la gestion du PAIP sont:</p> <p>une expertise encore en faveur du secteur des investissements sociaux plutôt que productifs;;</p> <p>une organisation centralisée et surchargée; ;</p> <p>des difficultés à identifier et établir des liens avec les organisations intermédiaires</p>	<p>Appui de plusieurs bailleurs</p> <p>Ouverture vers une collaboration avec la diaspora haïtienne</p> <p>Processus de décentralisation vers les bureaux régionaux</p>	

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	respecter. Ainsi, le FAES a respecté les principes d'une participation des acteurs concernés. Il a su appuyer des projets innovants (dans la filière café) ainsi que des projets de micro-finance dans les zones traditionnellement dépourvues d'IMF.	existantes ou en cours de consolidation; ; des difficultés à simplifier les procédures et les objets des contrats et de modifier les critères d'éligibilité, afin de mieux comprendre, s'adapter à et mieux incorporer l'offre de services latente ou manifeste pour le milieu rural.		
<b>Les autorités territoriales locales</b>	Présence dans les communes depuis 2006-2007	Grand manque de ressources physiques et financières, et d'une faible inclusion dans la prise de décision des interventions à financement externe mise en place durant les années de crise politique	Loi décentralisation	Faible disponibilité budgétaire centrale
Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
<b>Organisations Paysannes</b>	Une variété d'organisations a su se maintenir malgré, capables de s'adapter les aux crises et l'interruption des appuis. Les trois principales organisations faitières (au niveau de filière) tendant vers la professionnalisation: rendent des services appréciables (: information de marché, information sur les normes, un appui technique et organisationnel, création de liens vente-achat commerciaux intra-filière)., tissage de Leur niveau d'autonomie est appréciable et elles tentent la	Le niveau d'adhésion à des organisations de producteurs est bas Elles sont dispersées. Le niveau de services rendus par les organisations locales est souvent faible, elles poursuivent des mélanges d'objectifs sociaux, politiques et de production et leur degré d'autonomie est souvent inexistant.	Des organisations comme le CLED représentent des plateformes adéquates pour renforcer les liens à l'intérieur des filières.	Défiance envers les expériences antérieures d'organisation, vécues comme des échecs; répression politique; absence de stimuli de la part du gouvernement ou paternalisme gouvernemental, parfois prolongé par les modes de travail des organisations intermédiaires; résistance forte de la part des acteurs économiques qui ont tout à perdre d'une meilleure organisation des producteurs; exclusion ressentie pour l'entrée dans certaines organisations. Le manque de liens entre producteurs affaiblit l'ensemble.

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
	<p>professionnalisation. liens entre producteurs petits et moyens avec des grands opérateurs (agroindustriels, export).</p> <p>Les organisations de producteurs locales, très nombreuses, intègrent plus largement des petits producteurs alors que les organisations de filière ont commencé à consolider des liens entre producteurs petits et moyens avec des grands opérateurs (agroindustriels, export).</p>			
<p><b>Les organisations intermédiaires</b> (bureaux d'étude, ONG, centres de formation, instituts)</p>	<p>Elles avaient foisonné à partir de 1987, puis surtout à partir de 1994 mais ont dû affronter de nombreux obstacles. : Le fait qu'il existe encore un nombre d'organisations intérieures est donc en soi quelque chose de remarquable.</p>	<p>Le nombre d'organisations intermédiaires est réduit et les principaux problèmes concernent d'une part la qualité des prestations et d'autre part le rôle que les organisations intermédiaires se sont à tort attribuées, en ayant tendance à reprendre le rôle d'encadrement autrefois exercé par le MARNDR, au lieu d'accompagner les organisations de producteurs et de les stimuler dans leur développement autonome.</p>	<p>Il y a une grande demande pour les organisations intermédiaires. Des mesures peuvent être prises pour stimuler l'émergence de nouvelles organisations intermédiaires (en particulier, sises en province) en exigeant lors des appels d'offres, la création de consortia qui intègrent des organisations intermédiaires sises à Port-au-Prince avec des organisations intermédiaires sises en province, ou nouvellement créées.</p>	<p>L'interruption des contrats; les retards de paiement (paradoxalement, les organisations intermédiaires ont souvent assuré la trésorerie pour les ministères et même les bailleurs défaillants...); les procédures complexes des fonds et des bailleurs; les appels d'offres centrés sur le critère du mieux disant en termes financiers; les appels d'offres non suffisamment régies par les règles et normes professionnelles; les crises politiques et l'insécurité; la difficulté de situer des cadres en milieu rural – absence d'attractivité du milieu rural pour les jeunes cadres les plus expérimentés; l'absence de centres de formation en province; le déficit de cadres disposés à travailler en milieu rural et la</p>

Organisation	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques / Menaces
				hausse des salaires; la fuite de cerveaux).

### Dossier clé 3: Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)

Agence	Secteurs prioritaires	Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
<b>Banque Mondiale (BM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance économique (soutien budgétaire)</li> <li>Services sociaux de base               <ol style="list-style-type: none"> <li>eau,</li> <li>assainissement</li> <li>électricité</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2006-2008 (Interim Strategy Note)</li> <li>CAS en preparation pour 2008-2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Développement rural.</b> La BM et le FIDA appuient le développement communautaire en Haïti et les projets en cours se chevauchent dans certaines zones. Cela crée de bonnes conditions pour un partage d'expériences et de méthodologies; il existe de fortes complémentarités dans les activités de terrain et le PRODEP de la BM finance des priorités identifiées par les communautés lors de processus de planification avec les projets FIDA.</li> </ul>
<b>Banque Inter-américaine de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructure (routes)</li> <li>Appui budgétaire</li> <li>Investissement (agriculture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2007-2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Irrigation.</b> La BID et le FIDA collaborent depuis 2005 à travers le Programme d'assistance technique de renforcement des associations d'irrigants, qui appuie la société civile dans le secteur de la petite irrigation, dans le cadre de la convention GOI/BID/FIDA (programme multi-bailleur pour l'éradication de la pauvreté en Amérique latine et Caraïbes).</li> <li><b>Bassins versants.</b> Il existe un fort potentiel pour un programme de bassins versants en cofinancement entre la BID et le FIDA.</li> <li><b>Filières.</b> Le Programme Filières de la BID est très pertinent pour les accentuations stratégiques qui seront données aux projets / programmes en cours du FIDA en Haïti. La forte complémentarité qui existe déjà sera renforcée par une éventuelle répliation d'activités par le FIDA.</li> </ul>
<b>Union Européenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructure</li> <li>Gouvernance (soutien budgétaire et appui à la décentralisation)</li> <li>Appui aux acteurs non-étatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2008-2012 (10<sup>ème</sup> FED)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Finance rurales.</b> L'UE et le FIDA ont travaillé dans l'appui à des structures déconcentrées de micro-finance en Haïti. Les leçons apprises des activités UE sont importantes pour les futures activités du FIDA en cours et futures en Haïti.</li> <li><b>Agriculture.</b> Bien que l'UE s'éloigne du développement rural, l'UE a appuyé le renforcement de capacités du Ministère d'Agriculture; les leçons apprises des activités UE sont importantes pour les futures activités du FIDA en cours et futures en Haïti.</li> </ul>
<b>ACDI (Canada)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance politique et économique</li> <li>Développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En préparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Agriculture.</b> L'ACDI accroît sa présence dans le secteur agricole avec un paquet de trois nouveaux projets, tous orientés vers l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ces projets chercheront à réhabiliter les infrastructures hydro-agricoles, à faciliter l'accès aux semences et à renforcer les capacités du MARNDR. Ce sont :</li> <li>Le projet de contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti qui sera réalisé dans l'Artibonite, le Nord et le Nord-est, le projet de relance de la production alimentaire dans l'Artibonite, le Sud-est, les Nippes, le plateau central.</li> </ul>

Agence	Secteurs prioritaires		Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACDI et l'Argentine financent un projet de sécurité alimentaire calqué sur un modèle argentin de jardins potagers ou PROHUERRTA. L'IICA est l'agence d'exécution de ce projet. La coopération argentine, en plus de cofinancer le projet, fournit aussi un appui technique à son exécution.</li> <li>• Les activités du FIDA bénéficieront de ces activités et les complèteront avec les actions proposées de renforcement d'organisations privées et professionnelles du monde rural.</li> <li>• <b>Microfinance</b> : L'ACDI finance des interventions en microfinance destinée à organiser et renforcer le sous-secteur des coopératives d'épargne et de crédit. A ce titre, vu le faible accès des agriculteurs au crédit formel, les structures coopératives de microfinance sont appelées à jouer un rôle important pour toutes les interventions qui visent la relance de la production agricole. Elles peuvent aussi jouer un rôle clé pour canaliser le crédit agricole aux planteurs appuyés par les projets du FIDA ou ceux d'autres bailleurs.</li> <li>• <b>Développement local</b> : Synergie avec FENU dans le cadre du projet d'appui à la gouvernance locale dans le Nord-est. L'ACDI et le FENU financent ce projet de développement local dans le Nord-est du pays.</li> <li>• <b>Bassins versants</b>. Le projet binational de réhabilitation du bassin versant de l'Artibonite est un projet qui vise la réhabilitation du bassin versant de l'Artibonite. Pour ce faire, en plus d'élaborer un plan d'aménagement de ce bassin versant, le projet finance des interventions concrètes dans la zone d'intervention et travaille à assurer une bonne coordination des actions des différents acteurs présents dans ce grand bassin versant, le FIDA inclus. Les leçons apprises peuvent être prises en compte dans de futures interventions dans ce domaine par le FIDA.</li> </ul>
<b>USAID (USA)</b>	Stabilisation d'HaitiHaiti: a) Paix et stabilité b) Santé et éducation	c) Justice et gouvernance d) Croissance économique (incl. agriculture) e) Aide humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2007-2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bassins versants</b>. USAID est le chef de file du groupe de bailleurs sur le thème des bassins versants et a réalisé une étude de catégorisation de vulnérabilité sur les bassins versants. Les leçons du projet USAID en bassins versants actuellement en planification seront d'intérêt et le FIDA bénéficiera des activités de coordination par USAID dans ce thème.</li> <li>• <b>MYAPS</b> : Activités agricoles dans le sud, sud est et le plateau central.</li> <li>• <b>MARCH</b> : Notre projet de perfectionnement de la chaîne de marché soutiendra les séquences de valeurs agricoles choisies avec une attention particulière sur la péninsule du Sud.</li> </ul>
<b>AFD (France)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures:                a) Assainissement;                b) Eau potables;                c) Périmètres;                d) Routes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Education</li> <li>• Santé</li> <li>• Micro-finance:                a) renforcement des IMF;                b) assistance à l'élaboration de législation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008-2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Irrigation</b>. AFD et FIDA ont une collaboration historique dans le domaine de la petite irrigation depuis le Projet de Petits périmètres irrigués, PPI-I (financement parallèle). Le Projet secteur irrigation de l'AFD bénéficiera du travail normatif du PPI-2 II et les équipes de projet coordonneront leurs activités sur le terrain.</li> <li>• <b>Microro-finances</b>. Le travail de l'AFD avec les IMF haïtiennes (Fonkoze) est hautement complémentaire au travail avec les groupes de base développés</li> </ul>

Agence	Secteurs prioritaires		Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
				par le FIDA.\           • <b>Décentralisation</b> : Le projet d'appui à la décentralisation mené sur Jacmel avec la collaboration de la Ville de Strasbourg.
<b>AECID (Espagne)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance</li> <li>Besoins basiques (éducation, santé, eau potable et assainissement)</li> <li>Renforcement du tissu économique (micro-finances et pêche)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement</li> <li>Culture et développement</li> <li>Genre et développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2005 – 2008</li> <li>2009 – 2012 en preparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Genre</b>. L'appui fourni par AECID au Ministère de la condition féminine est hautement complémentaire avec le renforcement des organisations féminines. Des collaborations plus opérationnelles sont à prévoir, surtout dans le cadre d'une répliation de l'expérience du Concurso de mujeres en Haïti.</li> <li><b>Protection de l'environnement</b>. AECID participe dans les travaux du groupe de bailleurs « bassins versants » en appui au Ministère de l'Environnement</li> <li><b>Agriculture</b>. Projet de développement de l'agriculture a la commune de Marigot (Département de Sud est) avec le MARNDR. Financement a ONGs de plusieurs projets de production agricole et élevage pour petits producteurs et familles du Sud est et Centre.</li> <li><b>Pêche</b>. Amélioration de la production pêcheur maritime (Sud est). Acuiculture (Sud est et Centre).</li> </ul>
<b>Argentine</b>			2008-2009	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Agriculture</b>. L'Ambassade d'Argentine et le Ministère d'Agriculture ont signé un accord de collaboration entre le Projet d'Intensification de Cultures Vivrières et le projet PROHUERTA, qui contribue avec assistance technique et semences. Le PICV-II actuellement travail avec PRO HUERTA sur 735 jardins potagers familiaux dans six communes du Bas Plateau Central.</li> <li><b>Les partenaires du projet sont le Gouv. Haitien, la Cooperation Argentine, le FIDA et l' IICA</b></li> <li><b>Renforcement de capacités</b>. Le projet PROHUERTA inclue un volet de renforcement de capacités des cadres du MARNDR. Les activités du FIDA bénéficieront de ces activités et les compléteront avec les actions de renforcement proposees pour des organisations de base du monde rural.</li> </ul>
<b>Venezuela</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Energie</li> <li>Infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Education</li> <li>Santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Développement rural</b>. L'accord FIDA—BANDES ouvre la voie pour une collaboration dans le cadre du COSOP 20082009-20132012.</li> </ul>
<b>Brésil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculture,</li> <li>Sécurité Alimentaire,</li> <li>Santé,</li> <li>Genre.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>2009-2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Filières</b>. Le projet des systèmes de production et de transformation de la noix de cajou a pour objectif contribuer au développement effectif et durable de la filière de cajou en Haïti, qui peut bénéficier des actions du FIDA dans ce thème, surtout dans le volé d'organisation et distribution de la production.</li> <li><b>Agriculture</b>. Le Gouv. Brésilien a un projet dans la zone de Kenscoff pour la promotion de la production durable de légumes, avec des volés suivantes: schématiser la chaine productive de légumes dans la région; mettre en place une banque de semences; et former agents multiplicateurs. Ces objectifs peuvent servir aux programmes du FIDA en Haïti pour la période concernée.</li> <li><b>Securité Alimentaire</b>. Le Gouvernement du Brésil a signé, avec le</li> </ul>

Agence	Secteurs prioritaires	Période de la stratégie en vigueur	Complémentarité/Synergie synergie potentielles
			<p>MARNDR et l'IICA, un accord de coopération dans les domaines d'agriculture et sécurité alimentaire qui prévoira l'implémentation de plusieurs projets qui auront pour objectifs appuyer l'enseignement, la recherche, l'assistance technique et l'extension rurale; appuyer la formulation de politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale et du développement rural durable; et appuyer des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelles. Ces actions pourront être coordonnées avec les programmes du FIDA.</p>

## Dossier clé 4 : Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)

Typologie	Niveau et causes de la pauvreté	Stratégies Stratégie de survie	Besoins prioritaires	Autres supports	Propositions du programme	
<b>1 – EXTREMEMENT PAUVRES AVEC POTENTIEL PRODUCTIF</b>	<b>1.a) . Travailleurs agricoles</b>	pauvreté extrême vulnérabilité à conjoncture (prix, marché du travail) accès très limité à la terre capital humain faible (formation)	participation à des groupes de travail collectif diversification des sources de revenus migration temporaire vers République dominicaine	protection sociale opportunités d'emploi	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...)	facilitation accès à micro-crédit et système assurances (banques communautaires / mutuelles de solidarité)
	<b>1.b) . Femmes chef de famille</b>	pauvreté extrême malnutrition chronique des enfants accès limité à aux opportunités emplois agricoles (discrimination) et au foncier (règles héritage)	participation à des mutuelles de solidarité transferts de l'étranger si famille émigrée diversification des sources de revenu: petit commerce	protection sociale support nutritionnel facilitation accès à moyens de production opportunités d'emplois	participation à des chantiers HIMO avec ciblage genre (PAM, KATA, ...) aide alimentaire dans centres de récupération nutritionnelle (USAID)	facilitation accès à micro-crédit et système assurances (banques communautaires / mutuelles de solidarité) incorporation à unités de transformation locales appui à contractualisation dans filières entre organisations et aval
	<b>1.c) . Non agriculteurs: charbonniers pêcheurs sans embarcation</b>	pauvreté extrême capital social restreint (discrimination sociale) ressources naturelles (bois et fruits de mer) épuisées absence de moyens pour mieux produire (instruments de pêche)	diversification des sources de revenu migration temporaire mise sur pied organisations locales (pêcheurs)	opportunités d'emplois facilitation accès à moyens de production	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...) immersion de DCP et appui à organisations de pêcheurs pour modernisation secteur (AECI, FAES)	incorporation à unités de transformation locales accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage)
	<b>1.d) . Petits métayers</b>	pauvreté extrême vulnérabilité accrue par insécurité foncière absence d'accès garanti au foncier règles de partage des fruits du travail peu équitables capital social restreint (discrimination sociale)	élevage d'animaux en gardiennage (bovins, caprins) migration temporaire transferts de l'étranger si famille émigrée	sécurisation accès au foncier opportunités d'emplois moyens pour intensification agricole	participation à des chantiers HIMO (PAM, KATA, ...) travail INARA sur cadre légal du faire valoir indirect	accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage) sur lopin en possession incorporation à unités de transformation locales programmes pilotes de sécurisation foncière

Typologie		Niveau et causes de la pauvreté	Stratégies Stratégie de survie	Besoins prioritaires	Autres supports	Propositions du programme
2 – PAUVRES RURAUX	<b>2.a. Petits producteurs</b>	population pauvre accès limité au foncier: moins de 1 carreau par famille accès limité aux marchés porteurs vulnérabilité aux aléas climatiques et aux maladies plantes et animaux	vente et échange de force de travail élevage d'animaux en gardiennage (bovins) système de production agricole et systèmes de culture diversifiés et anti-aléatoires (gestion du risque agricole)	moyens pour intensification agricole accès aux soins vétérinaires et protection phytosanitaire meilleur accès aux marchés (des intrants, des produits)	programme DEFI MARNDR / filières programmes bassins versants (USAID, BID, PNUD, ...)	accès à micro-irrigation et culture sous serre (maraîchage) greffage fruitiers, plantation arbres générateurs de revenu appui à la contractualisation dans les filières appui aux associations d'irrigants accès à unités de transformation locales appui à la mise en place de business centers et de services ruraux
	<b>2.b. Moyens producteurs</b>	population pauvre entre 1 et 3 carreaux par famille du bétail en propriété échangeurs et acheteurs de force de travail accès limité aux marchés porteurs	accumulation dans l'élevage multifonction (production, épargne) système de production agricole et de culture diversifiés et anti-aléatoires (gestion du risque agricole)	accès aux soins vétérinaires et protection phytosanitaire meilleur accès aux marchés (des intrants, des produits)	programme DEFI MARNDR / filières programmes bassins versants (USAID, BID, PNUD, ...)	greffage fruitiers, plantation arbres générateurs de revenu aménagement de micro-ravines individuelles appui à la contractualisation dans les filières appui aux associations d'irrigants accès à unités de transformation locales appui à la mise en place de business centers et de services ruraux
3 – CATEGORIE SPECIALE	<b>3. Personnes touchées par le VIH/SIDA</b>	population pauvre et extrêmement pauvre grande vulnérabilité aux accidents, maladies et aléas très peu d'opportunité d'emploi du fait d'un fort rejet social (discrimination)	exode vers les villes	support santé et nutrition opportunités d'emploi	programmes du Ministère de la santé publique / USAID	discrimination positive à l'emploi dans le cadre de la promotion de services aux ruraux

